

BULLETIN

**DE LA BANQUE
DE FRANCE**

SUPPLÉMENT STATISTIQUE

Octobre 2011

Situation économique générale

1	Indicateurs d'activité industrielle — Enquête mensuelle de conjoncture — France	S3
2	Indicateurs d'activité industrielle — Enquête mensuelle de conjoncture — France (NAF rév. 2, données CVS)	S4
3	Indices des prix à la consommation	S5
4	Compétitivité de l'économie française	S6
5	Balance des paiements — Principales composantes (données trimestrielles) — France	S7
6	Balance des paiements — Transactions courantes et capital (données trimestrielles) — France	S8
7	Balance des paiements — Mouvements de capitaux (données trimestrielles) — France	S9
8	Balance des paiements — Ventilation géographique (données trimestrielles) — France	S10
9	Balance des paiements (données mensuelles) — France	S11
10	Position extérieure de la France (estimation des investissements directs en valeur comptable)	S12

Monnaie, placements et financements

11	Principaux indicateurs monétaires et financiers — France et zone euro	S13
12	Bilan de la Banque de France	S14
13	Bilan des institutions financières monétaires (IFM) hors Banque de France — France	S15
14	Dépôts — France	S16
15	Dépôts à terme — France	S17
16	Crédits des établissements de crédit implantés en France à des résidents français — France	S18
17	Crédits des établissements de crédit par agents et par objets de financement — France et zone euro	S19
18	Montant des crédits nouveaux à la clientèle résidente — France	S20
19	Placements et financements des sociétés d'assurance et fonds de pension — Zone euro et France	S21
20	Placements et financements des ménages — Zone euro	S22
21	Placements et financements des ménages — France	S23
22	Placements et financements des sociétés non financières — Zone euro	S24
23	Placements et financements des sociétés non financières — France	S25
24	Rémunération des dépôts — France et zone euro	S26
25	Coût du crédit — France et zone euro	S27
26	Coût du crédit — France	S28

Marchés de capitaux et taux d'intérêt

27	Taux d'intérêt	S29
28	Liquidité bancaire et refinancement — Zone euro	S30
29	Taux directeurs de l'Eurosystème et réserves obligatoires	S31
30/31	Titres de créances négociables — France	S32/S33
32	Titres d'OPCVM — France	S34
33	Émissions de titres de dette et d'actions cotées par les résidents français	S35
34	Émissions de titres de dette et d'actions cotées des résidents français par secteur émetteur	S36

Autres statistiques

35	État des défaillances d'entreprises par secteur — France	S37
36	Systèmes de paiement de masse — France	S38
37/38	Systèmes de paiement de montant élevé — Union européenne	S39/S40
39	Systèmes de paiement de montant élevé — France	S41

Notice méthodologique

S42

Séries chronologiques

S50

Avertissement

Des modifications ont été apportées au tableau relatif aux seuils de l'usure (figure 26). Les données du cahier sont mises à jour mensuellement sur le site Internet de la Banque de France.

Figure 1
Indicateurs d'activité industrielle – Enquête mensuelle de conjoncture – France

(NAF révision 2 ; données cvs)

	2011						
	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.
Évolution de la production par rapport au mois précédent (a)							
Ensemble de l'industrie manufacturière	5	6	7	-11	5	4	0
Denrées alimentaires et boissons	10	10	1	12	5	4	11
Équipements électriques, électroniques, et autres machines	11	-8	20	-12	0	2	2
Industrie automobile	-19	1	4	-19	13	8	-14
Autres matériels de transport	6	4	10	4	0	-13	9
Autres produits industriels	6	8	8	-16	5	-1	3
Production pour les prochains mois (a)							
Ensemble de l'industrie manufacturière	7	8	-4	-1	1	2	-1
Denrées alimentaires et boissons	9	8	2	3	13	9	6
Équipements électriques, électroniques, et autres machines	3	11	-9	3	3	5	1
Industrie automobile	1	6	-7	-5	0	-2	8
Autres matériels de transport	15	15	15	16	20	28	18
Autres produits industriels	8	10	-3	0	1	5	-2
Évolution des commandes de l'industrie manufacturière par rapport au mois précédent (ensemble) (a)							
Globales	10	5	5	3	6	3	-3
Étrangères	11	7	7	6	8	4	-6
Niveau du carnet de commandes (a)							
Ensemble de l'industrie manufacturière	21	17	19	15	12	12	9
Denrées alimentaires et boissons	11	9	8	9	5	6	5
Équipements électriques, électroniques, et autres machines	20	9	15	10	11	12	7
Industrie automobile	9	10	16	19	15	12	7
Autres matériels de transport	61	63	65	57	52	54	57
Autres produits industriels	22	18	19	13	8	9	7
Niveau des stocks de produits finis (a)							
Ensemble de l'industrie manufacturière	1	1	2	3	4	3	5
Denrées alimentaires et boissons	2	0	1	4	4	-1	4
Équipements électriques, électroniques, et autres machines	9	9	9	11	8	5	11
Industrie automobile	0	3	1	-1	3	0	0
Autres matériels de transport	0	2	0	-2	4	3	5
Autres produits industriels	-3	-1	1	1	4	3	4
Taux d'utilisation des capacités de production (b)							
Ensemble de l'industrie manufacturière	80,3	80,2	81,0	80,0	79,4	78,8	79,3
Évolution des effectifs (ensemble de l'industrie manufacturière) (a)							
Par rapport au mois précédent	3	1	1	1	0	0	-1
Au cours des prochains mois	2	2	1	1	1	0	-1
Indicateur du climat des affaires dans l'industrie (c)							
	109	105	102	99	98	97	97

(a) Données exprimées en solde des opinions. Les séries de prévision sont corrigées du biais lorsque celui-ci est statistiquement significatif.

(b) Données exprimées en pourcentage

(c) L'indicateur du climat des affaires résume le jugement des industriels sur la situation conjoncturelle. Plus il est élevé, plus l'appréciation est favorable. L'indicateur est calculé selon la technique de l'analyse en composantes principales à partir des données de l'enquête lissées sur trois mois. Par construction, sa moyenne est égale à 100.

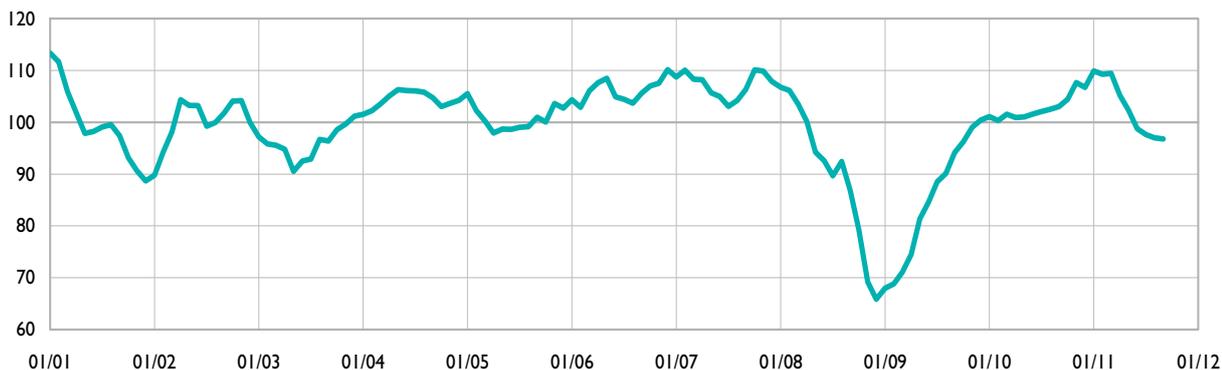
Source : Banque de France

Réalisé le 21 octobre 2011

Figure 2 Indicateurs d'activité industrielle – Enquête mensuelle de conjoncture – France (NAF rév. 2, données CVS)

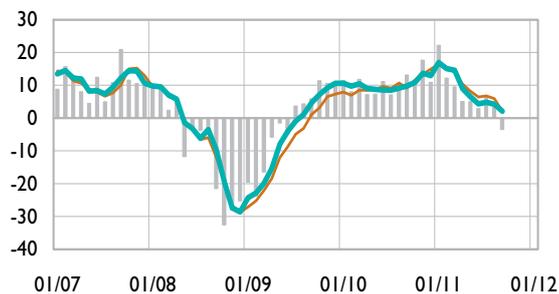
Indicateur du climat des affaires dans l'industrie

(niveau 100 = 1981 – dernier point)



Commandes (a)

(solde des opinions ; variation mensuelle)



- Commandes globales
- Commandes globales (moyenne mobile sur 3 mois)
- Commandes étrangères (moyenne mobile sur 3 mois)

Production (a)

(solde des opinions ; variation mensuelle)



- Production passée
- Production prévue (série corrigée du biais statistique observé)
- Production passée (moyenne mobile sur 3 mois)

Stocks et carnets de commandes (a)

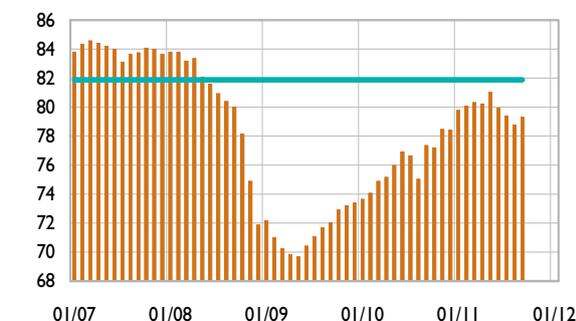
(solde des opinions ; par rapport à un niveau jugé normal)



- Stocks
- Carnets

TUC dans l'industrie (a)

(en %)



- TUC
- Moyenne de longue période depuis 1981

(a) Industrie manufacturière

Source : Banque de France

Réalisé le 21 octobre 2011

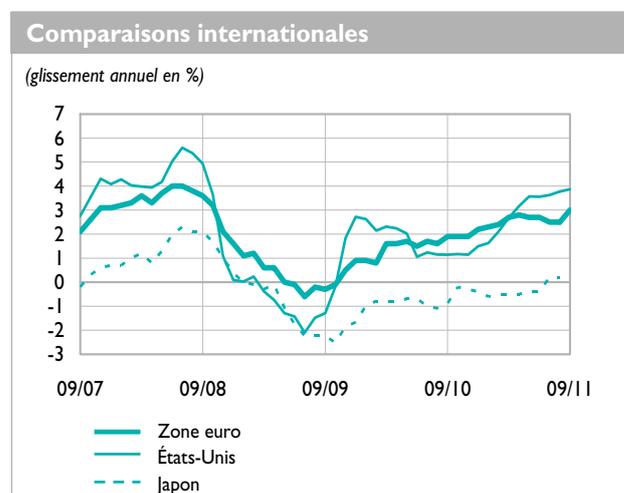
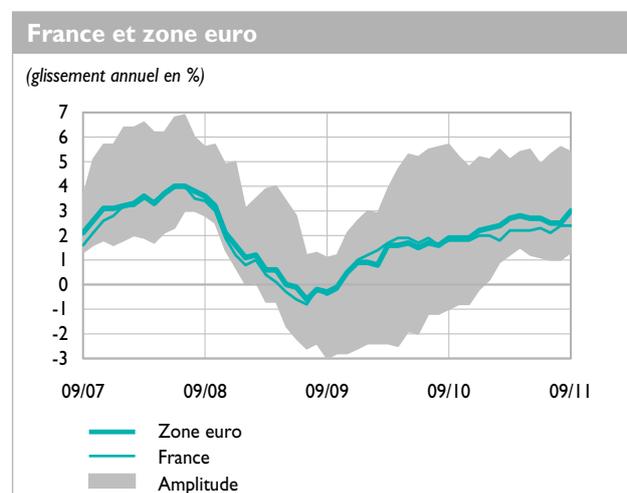
Figure 3
Indices des prix à la consommation

(glissement annuel)

	2011									
	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	
France	2,0	1,8	2,2	2,2	2,2	2,3	2,1	2,4	2,4	
Allemagne	2,0	2,2	2,3	2,7	2,4	2,4	2,6	2,5	2,9	
Italie	1,9	2,1	2,8	2,9	3,0	3,0	2,1	2,3	3,6	
Zone euro	2,3	2,4	2,7	2,8	2,7	2,7	2,5	2,5	3,0	
Royaume-Uni	4,0	4,4	4,0	4,5	4,5	4,2	4,4	4,5	5,2	
Union européenne	2,8	2,9	3,1	3,3	3,2	3,1	2,9	2,9	3,3	
États-Unis	1,6	2,1	2,7	3,2	3,6	3,6	3,6	3,8	3,9	
Japon	-0,6	-0,5	-0,5	-0,5	-0,4	-0,4	0,2	0,2	nd	

(moyenne annuelle) (variation mensuelle CVS)

	2008	2009	2010	2011					
				avril	mai	juin	juil.	août	sept.
France	3,2	0,1	1,7	0,2	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2
Allemagne	2,8	0,2	1,2	0,3	0,0	0,1	0,2	0,1	0,4
Italie	3,5	0,8	1,6	0,3	0,3	0,2	-0,7	0,4	1,6
Zone euro	3,3	0,3	1,6	0,4	0,0	0,1	-0,1	0,1	0,5
Royaume-Uni	3,6	2,2	3,3	0,8	0,1	0,1	0,3	0,3	0,8
Union européenne	3,7	1,0	2,1	nd	nd	nd	nd	nd	nd
États-Unis	3,8	-0,4	1,6	0,4	0,2	-0,2	0,5	0,4	0,3
Japon	1,4	-1,3	-0,7	-0,1	0,0	-0,2	0,3	-0,3	nd



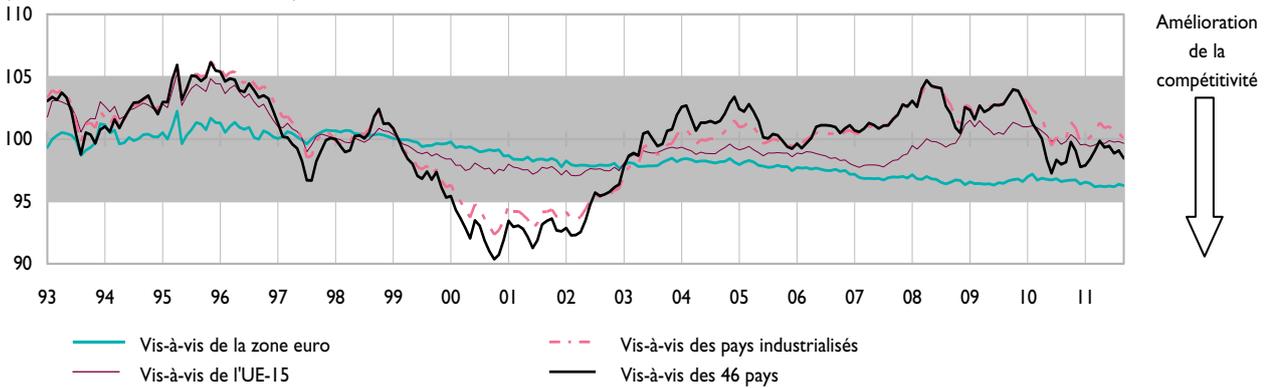
Indices harmonisés sauf pour les États-Unis et le Japon

Amplitude = valeurs extrêmes des indices de prix harmonisés constatées dans la zone euro (composition variable)

Figure 4
Compétitivité de l'économie française

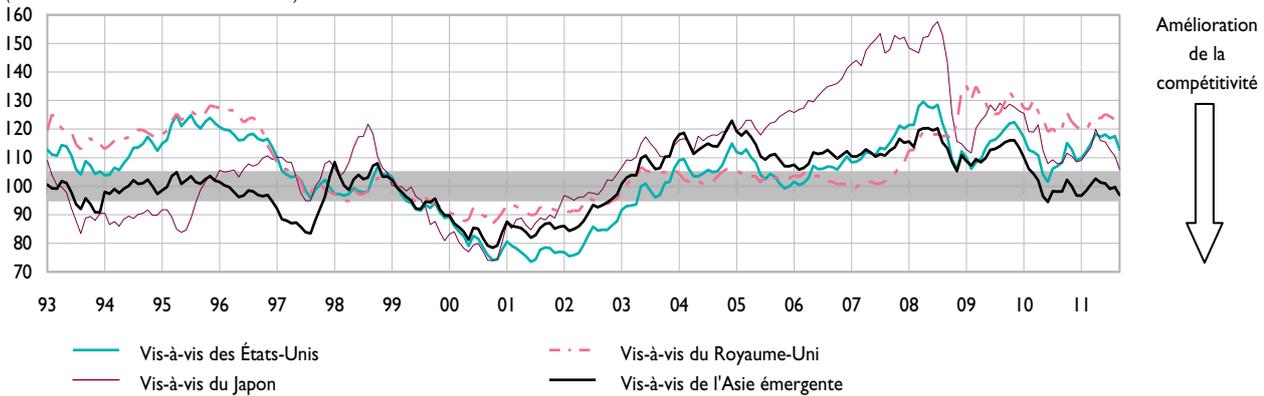
Indicateurs déflatés par les prix à la consommation

(indices base 100 = 1^{er} trimestre 1999)



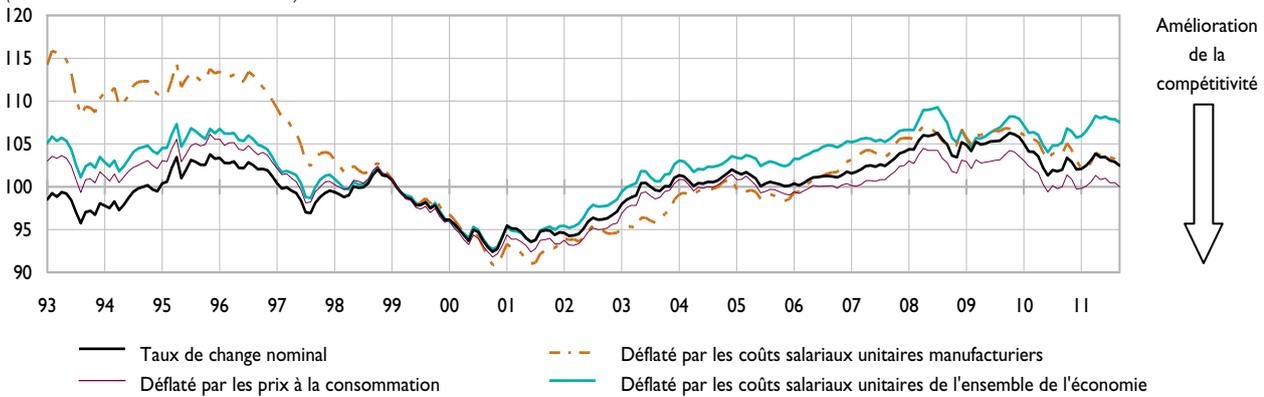
Indicateurs déflatés par les prix à la consommation

(indices base 100 = 1^{er} trimestre 1999)



Indicateurs de compétitivité vis-à-vis des 24 partenaires de l'OCDE

(indices base 100 = 1^{er} trimestre 1999)



Partie grise : écart de + ou - 5% par rapport à la moyenne de longue période
Voir notice méthodologique de la partie « Statistiques » du Bulletin
Sources : nationales, Banque de France, BCE, FMI, OCDE, Thomson Financial Datastream

Calculs : Banque de France

Réalisé le 21 octobre 2011

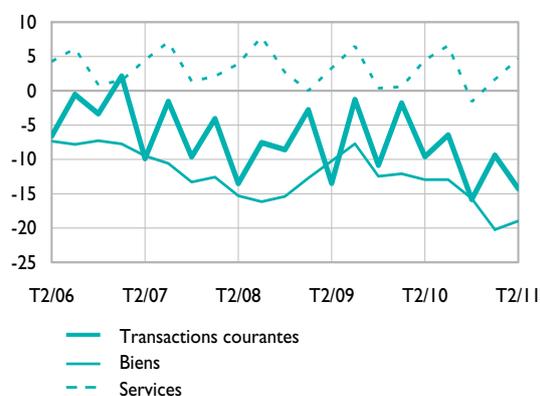
Figure 5
Balance des paiements – Principales composantes (données trimestrielles) – France

(données brutes en milliards d'euros)

	2009	2010	2010			2011	
			T2	T3	T4	T1	T2
Compte de transactions courantes	-28,4	-33,7	-9,6	-6,4	-15,8	-9,4	-14,3
Biens	-43,1	-53,7	-12,9	-13,0	-15,7	-20,2	-19,0
Services	10,2	10,0	4,5	6,6	-1,6	1,7	4,7
Revenus	31,6	36,5	5,3	8,7	8,8	13,0	7,2
Transferts courants	-27,1	-26,5	-6,4	-8,8	-7,3	-3,8	-7,2
Compte de capital	0,3	0,0	0,0	-0,3	0,2	0,0	0,1
Compte financier	41,1	18,2	9,0	-0,9	11,3	-10,5	30,8
Investissements directs	-49,6	-37,9	-7,6	-7,2	-8,0	1,3	-31,5
Français à l'étranger	-74,1	-63,5	-13,0	-19,5	-8,9	1,5	-42,0
Étrangers en France	24,5	25,6	5,4	12,3	0,9	-0,2	10,5
Investissements de portefeuille	251,1	119,9	107,8	-49,0	28,5	29,7	70,3
Avoirs	-77,4	23,2	39,5	-20,1	32,7	-22,6	7,9
Engagements	328,5	96,7	68,3	-28,9	-4,2	52,3	62,3
Instruments financiers dérivés	-16,9	34,3	10,6	10,4	5,1	3,6	-0,2
Autres investissements	-147,4	-92,3	-103,5	48,5	-12,0	-41,9	-8,8
Avoirs de réserve	3,9	-5,8	1,7	-3,5	-2,2	-3,2	1,1
Erreurs et omissions nettes	-13,0	15,4	0,5	7,7	4,4	19,9	-16,7

Soldes des transactions courantes

(données brutes en milliards d'euros)



Soldes du compte financier

(données brutes en milliards d'euros)

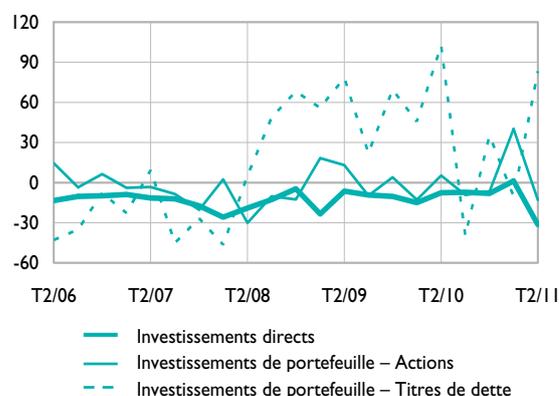


Figure 6
Balance des paiements – Transactions courantes et capital (données trimestrielles) – France

(données brutes en milliards d'euros)

	2009	2010	2010			2011	
			T2	T3	T4	T1	T2
Compte de transactions courantes	-28,4	-33,7	-9,6	-6,4	-15,8	-9,4	-14,3
Biens	-43,1	-53,7	-12,9	-13,0	-15,7	-20,2	-19,0
Exportations	341,5	390,1	98,7	95,8	102,7	106,3	106,9
Importations	384,6	443,7	111,6	108,7	118,4	126,5	125,9
Marchandises générales	-43,6	-53,5	-13,0	-13,0	-15,6	-19,7	-18,6
Avitaillement	-1,4	-2,1	-0,5	-0,5	-0,7	-0,6	-0,6
Travail à façon et réparations	1,9	1,9	0,5	0,5	0,5	0,1	0,2
Services	10,2	10,0	4,5	6,6	-1,6	1,7	4,7
Exportations	103,7	109,9	29,6	33,1	24,7	25,8	30,4
Importations	93,5	99,8	25,1	26,5	26,3	24,1	25,7
Transports	-0,7	0,1	0,0	0,3	0,0	-0,6	-0,6
Voyages	8,0	6,1	2,5	5,2	-1,9	0,1	2,5
Services de communication	0,6	0,5	0,2	0,1	0,0	0,1	0,3
Services de construction	2,6	2,5	0,7	0,6	0,7	0,6	0,8
Services d'assurance	-0,8	-1,3	0,0	-0,6	-0,4	-0,2	-0,1
Services financiers	0,6	0,4	0,2	0,1	0,0	0,3	0,2
Services d'informatique et d'information	-0,4	-0,2	0,0	0,0	-0,1	-0,2	-0,1
Redevances et droits de licence	3,2	3,7	0,8	0,9	1,0	1,4	1,1
Autres services aux entreprises	-1,8	-0,5	0,4	0,2	-0,5	0,2	0,7
Services personnels, culturels et récréatifs	-1,3	-1,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,2
Services des administrations publiques	0,1	0,2	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1
Revenus	31,6	36,5	5,3	8,7	8,8	13,0	7,2
Rémunérations des salariés	9,6	9,9	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Revenus des investissements	22,0	26,6	2,8	6,2	6,3	10,5	4,7
Directs	25,7	34,1	9,3	6,4	8,1	8,8	11,9
De portefeuille	0,1	-5,1	-6,0	0,3	-1,1	2,0	-7,1
Autres	-3,7	-2,4	-0,5	-0,5	-0,7	-0,4	-0,1
Transferts courants	-27,1	-26,5	-6,4	-8,8	-7,3	-3,8	-7,2
Transferts courants du secteur des APU	-18,1	-18,0	-4,5	-6,4	-5,0	-1,9	-4,3
Transferts courants des autres secteurs	-9,0	-8,5	-2,0	-2,4	-2,3	-1,9	-2,9
dont envois de fonds des travailleurs	-2,1	-2,1	-0,5	-0,6	-0,5	-0,4	-0,3
Compte de capital	0,3	0,0	0,0	-0,3	0,2	0,0	0,1

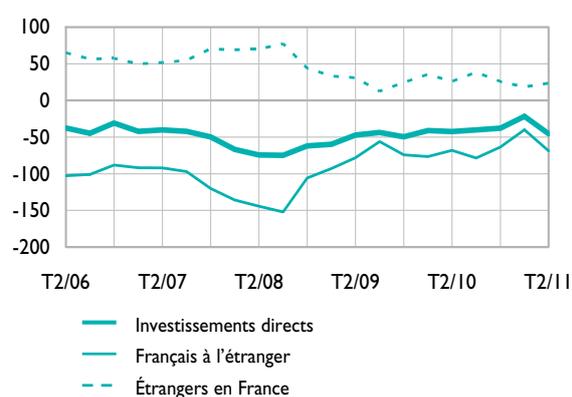
Figure 7
Balance des paiements – Mouvements de capitaux (données trimestrielles) – France

(données brutes en milliards d'euros)

	2009	2010	2010			2011	
			T2	T3	T4	T1	T2
Compte financier	41,1	18,2	9,0	-0,9	11,3	-10,5	30,8
Investissements directs	-49,6	-37,9	-7,6	-7,2	-8,0	1,3	-31,5
Français à l'étranger	-74,1	-63,5	-13,0	-19,5	-8,9	1,5	-42,0
<i>dont capitaux propres et bénéfices réinvestis</i>	-47,7	-44,4	-10,2	-12,9	-4,7	0,4	-33,0
Étrangers en France	24,5	25,6	5,4	12,3	0,9	-0,2	10,5
<i>dont capitaux propres et bénéfices réinvestis</i>	16,4	23,8	7,8	5,5	5,5	3,6	5,0
Investissements de portefeuille	251,1	119,9	107,8	-49,0	28,5	29,7	70,3
Avoirs	-77,4	23,2	39,5	-20,1	32,7	-22,6	7,9
Actions	-27,2	-17,0	2,0	-0,1	-12,0	26,7	-15,0
Obligations	-11,6	-0,2	13,8	-23,2	33,9	-41,1	-3,5
<i>Titres de créance à court terme</i>	-38,6	40,4	23,7	3,2	10,8	-8,1	26,5
Engagements	328,5	96,7	68,3	-28,9	-4,2	52,3	62,3
Actions	53,0	-6,3	3,3	-9,1	5,5	13,4	2,1
Obligations	199,2	99,5	53,7	-24,2	6,8	21,3	67,8
<i>Titres de créance à court terme</i>	76,3	3,5	11,3	4,4	-16,5	17,6	-7,6
Instruments financiers dérivés	-16,9	34,3	10,6	10,4	5,1	3,6	-0,2
Autres investissements	-147,4	-92,3	-103,5	48,5	-12,0	-41,9	-8,8
<i>dont IFM hors Banque de France (flux nets)</i>	-75,8	-46,6	-31,6	10,5	-8,7	-26,0	-10,4
Avoirs de réserve	3,9	-5,8	1,7	-3,5	-2,2	-3,2	1,1
Erreurs et omissions nettes	-13,0	15,4	0,5	7,7	4,4	19,9	-16,7

Investissements directs – soldes

(cumul glissant sur 4 trimestres)



Investissements de portefeuille – soldes

(cumul glissant sur 4 trimestres)

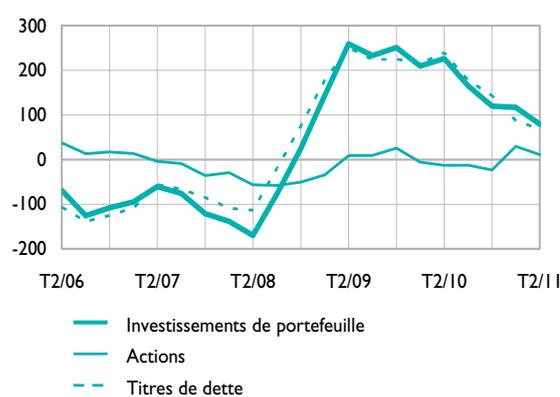


Figure 8
Balance des paiements – Ventilation géographique (données trimestrielles) – France

(données brutes en milliards d'euros)

	2 ^e trimestre 2011					
	UEM (a)	UE27 hors UEM (b)	USA	Japon	Suisse	Chine
Compte de transactions courantes	0,3	-0,4	-4,9	-0,1	1,4	nd
Recettes	91,4	24,3	10,7	3,8	7,6	4,8
Dépenses	91,1	24,8	15,6	3,9	6,2	nd
Biens	-8,6	1,0	-1,6	-0,5	0,2	-5,5
Recettes	52,2	13,5	5,3	1,5	3,1	3,2
Dépenses	60,9	12,5	6,9	2,0	2,8	8,7
Services	1,0	0,6	0,3	0,3	0,5	0,3
Recettes	10,8	3,9	2,5	0,6	1,6	1,0
Dépenses	9,8	3,3	2,2	0,3	1,0	0,7
Revenus	9,8	0,9	-3,6	0,1	1,1	nd
Recettes	27,8	6,0	2,7	1,7	2,7	0,5
Dépenses (c)	18,0	5,2	6,3	1,6	1,6	nd
Transferts courants	-1,8	-2,9	-0,1	0,0	-0,5	0,0
Compte financier						
Investissements directs	-8,5	-6,3	-10,1	-2,1	1,2	-0,3
Français à l'étranger	-14,0	-7,2	-12,8	-2,2	-0,3	-0,3
Étrangers en France	5,5	0,9	2,7	0,1	1,5	0,0
Investissements de portefeuille – Avoirs (d)	6,7	2,2	0,9	-5,7	2,0	-1,9
Actions	-16,7	4,3	-1,3	-0,1	2,0	-2,0
Obligations	6,4	-15,3	3,2	-1,8	-0,1	0,1
Titres de créance à court terme	17,0	13,2	-1,0	-3,7	0,2	0,0
Autres investissements	-15,9	1,5	10,1	3,4	8,7	3,0
dont IFM hors Banque de France (flux nets)	-3,2	10,4	5,0	3,1	7,4	3,0

(a) 17 pays membres (dont Estonie entrée au 1^{er} janvier 2011)

(b) Danemark, Royaume-Uni, Suède, institutions européennes et nouveaux pays membres (République tchèque, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Bulgarie, Roumanie)

(c) Ventilation géographique des revenus d'investissements de portefeuille estimée à partir des données centralisées par le FMI (Coordinated Portfolio Investment Survey) ; données non disponibles pour la Chine

(d) Pas de ventilation géographique disponible pour les engagements

Figure 9
Balance des paiements (données mensuelles) – France

(données brutes en milliards d'euros)

	2010		2011		Cumul 12 mois	
					2010	2011
	août	juin	juil.	août	août	août
Compte de transactions courantes	-3,6	-4,2	-1,4	-3,0	-27,4	-47,1
Biens	-5,8	-5,6	-5,0	-5,8	-48,7	-70,6
Services	2,0	2,3	2,9	1,8	11,8	11,2
Revenus	2,9	1,3	3,3	3,0	36,4	38,4
Transferts courants	-2,7	-2,1	-2,6	-2,0	-26,9	-26,2
Compte de capital	0,0	0,0	0,0	0,1	0,3	-0,1
Compte financier	-5,5	21,0	-9,4	25,3	75,1	39,9
Investissements directs	-3,2	-7,6	-8,5	-0,8	-35,3	-50,9
Français à l'étranger	-6,1	-8,1	-4,3	-4,6	-74,3	-65,3
Capital social	-1,4	-3,4	-0,1	-1,3	-31,6	-18,9
Bénéfices réinvestis	-2,0	-3,1	-2,1	-2,1	-18,9	-28,0
Autres opérations	-2,7	-1,6	-2,1	-1,2	-23,7	-18,5
Étrangers en France	2,9	0,5	-4,2	3,8	38,9	14,4
Capital social	0,8	1,1	-5,3	1,0	12,9	2,2
Bénéfices réinvestis	1,1	0,8	0,8	0,8	9,0	10,5
Autres opérations	1,0	-1,4	0,4	2,0	17,0	1,8
Investissements de portefeuille	-49,1	87,5	5,3	21,7	177,5	181,6
Avoirs	-22,4	45,2	16,0	34,7	-0,3	86,0
Actions	0,2	4,2	2,4	15,9	-21,0	14,5
Obligations	-4,3	3,9	7,1	17,8	-46,2	27,8
Titres de créance à court terme	-18,2	37,1	6,5	1,0	66,9	43,7
Engagements	-26,7	42,3	-10,7	-12,9	177,9	95,7
Actions	-3,8	7,6	3,1	-12,1	13,8	8,5
Obligations	-19,6	39,9	-4,9	-2,6	127,0	96,4
Titres de créance à court terme	-3,3	-5,3	-9,0	1,8	37,1	-9,3
Instruments financiers dérivés	4,9	0,5	-1,7	6,7	25,3	14,9
Autres investissements	44,1	-60,2	-5,3	-4,9	-89,0	-104,7
dont IFM hors Banque de France (flux nets)	35,0	-46,8	-7,7	-29,6	-37,2	-117,6
Avoirs de réserve	-2,2	0,8	0,8	2,6	-3,4	-1,0
Erreurs et omissions nettes	9,1	-16,8	10,8	-22,4	-48,0	7,3

Source : Banque de France

Réalisé le 21 octobre 2011

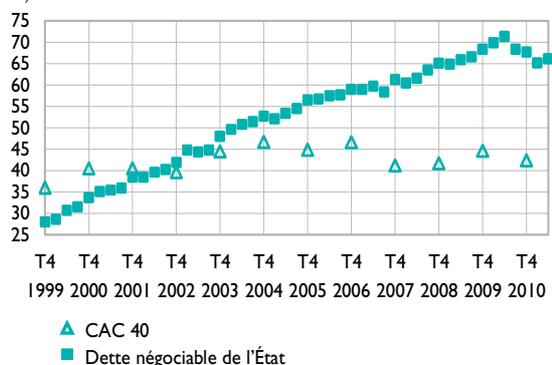
Figure 10
Position extérieure de la France (estimation des investissements directs en valeur comptable)

(en milliards d'euros)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	déc.	déc.	déc.	déc.	déc.	T2
Créances	4 041,2	4 533,5	4 414,1	4 673,2	5 061,7	5 106,9
Investissements directs français à l'étranger	793,1	874,2	975,3	1 041,9	1 144,8	1 158,6
<i>Capitaux propres</i>	548,8	598,2	658,6	700,0	775,8	788,4
<i>Autres opérations</i>	244,3	276,0	316,7	341,9	369,0	370,2
Investissements de portefeuille	1 851,0	2 014,1	1 857,4	2 056,3	2 099,7	2 093,9
(titres étrangers détenus par les résidents)						
<i>IFM (secteur résident détenteur)</i>	755,0	743,2	730,7	731,3	655,6	659,1
<i>Non IFM (secteur résident détenteur)</i>	1 095,9	1 270,9	1 126,7	1 325,0	1 444,1	1 434,8
Instruments financiers dérivés	159,2	241,0	234,0	273,5	324,5	295,5
Autres investissements	1 163,3	1 325,7	1 273,5	1 209,1	1 368,2	1 435,5
<i>IFM</i>	945,6	1 094,7	1 058,6	990,3	1 123,2	1 155,0
<i>Non IFM</i>	217,7	231,0	214,9	218,8	245,0	280,5
Avoirs de réserve	74,6	78,6	74,0	92,4	124,5	123,4
Engagements	-4 188,3	-4 708,2	-4 633,3	-4 884,9	-5 216,8	-5 321,5
Investissements directs étrangers en France	-578,7	-649,1	-684,5	-690,7	-722,2	-728,7
<i>Capitaux propres</i>	-348,7	-386,2	-395,3	-394,2	-418,0	-426,7
<i>Autres opérations</i>	-230,0	-262,9	-289,2	-296,5	-304,2	-302,0
Investissements de portefeuille	-1 963,0	-1 987,9	-1 872,5	-2 315,3	-2 450,1	-2 572,6
(titres français détenus par les non-résidents)						
<i>IFM (secteur résident émetteur)</i>	-484,4	-505,4	-493,3	-554,5	-583,2	-616,3
<i>Non IFM (secteur résident émetteur)</i>	-1 478,6	-1 482,5	-1 379,2	-1 760,8	-1 866,9	-1 956,3
Instruments financiers dérivés	-188,9	-312,6	-289,3	-311,8	-397,2	-375,9
Autres investissements	-1 457,7	-1 758,7	-1 787,0	-1 567,0	-1 647,3	-1 644,4
<i>IFM</i>	-1 245,0	-1 465,6	-1 345,2	-1 197,3	-1 298,6	-1 281,3
<i>Non IFM</i>	-212,7	-293,1	-441,7	-369,8	-348,6	-363,1
Position nette	-147,1	-174,7	-219,2	-211,7	-155,1	-214,6

Détention par les non-résidents des valeurs du CAC 40 et des titres de la dette négociable de l'État

(en %)


Position extérieure de la France

(en milliards d'euros)

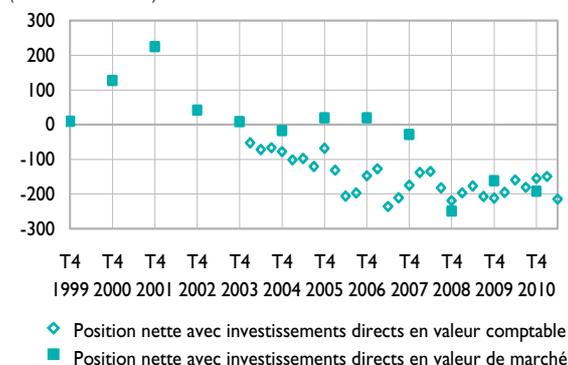


Figure I I
Principaux indicateurs monétaires et financiers – France et zone euro

(taux de croissance annuel en %)

	2008	2009	2010	2010	2011							
	déc.	déc.	déc.	août	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	
M1												
Zone euro (a)	3,4	12,2	4,3	7,7	2,8	2,9	1,6	1,2	1,3	1,0	1,7	
France (contribution)	0,2	6,5	7,2	9,1	6,3	5,9	4,1	4,6	5,5	4,2	3,2	
M2												
Zone euro (a)	8,4	1,5	2,2	2,1	2,4	2,6	2,4	2,4	2,3	2,2	2,4	
France (contribution)	8,1	0,0	7,4	6,2	7,3	7,4	6,4	6,7	6,4	5,9	5,6	
M3												
Zone euro (a)	7,6	-0,4	1,7	1,1	2,1	2,2	1,9	2,3	1,9	2,1	2,8	
France (contribution)	5,3	-4,2	6,6	2,5	7,2	7,3	6,4	6,9	5,2	4,9	5,3	
Crédits au secteur privé												
Zone euro (a)	5,8	-0,1	1,9	1,3	2,6	2,5	2,6	2,7	2,5	2,4	2,6	
France (b)	7,0	-0,6	5,0	3,7	5,1	4,6	5,8	5,7	6,1	6,4	6,1	

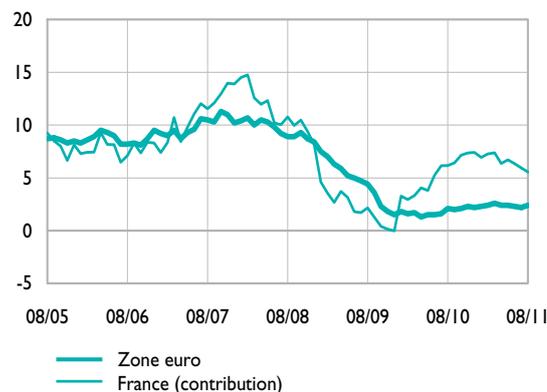
M1

(taux de croissance annuel en %)



M2

(taux de croissance annuel en %)



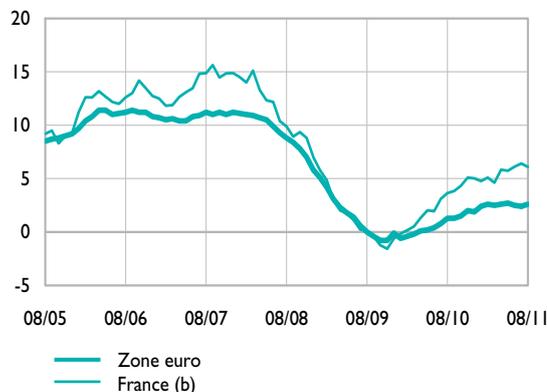
M3

(taux de croissance annuel en %)



Crédits au secteur privé

(taux de croissance annuel en %)



(a) Données corrigées des effets saisonniers et calendaires

(b) Crédits consentis par les IFM résidant en France aux résidents de la zone euro hors IFM et hors administrations publiques

Sources : Banque de France, Banque centrale européenne

Réalisé le 21 octobre 2011

Figure 12
Bilan de la Banque de France

(encours en fin de période en milliards d'euros)

	2008	2009	2010	2010	2011			
	déc.	déc.	déc.	août	mai	juin	juil.	août
Actif								
Territoire national	220,2	165,1	89,7	90,1	78,3	77,5	117,7	128,3
Crédits	190,7	129,1	42,3	52,0	22,4	21,3	62,5	69,9
IFM	190,6	129,0	42,1	51,9	22,2	21,1	62,3	69,8
Administration centrale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Secteur privé	0,2	0,1	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2
Titres autres que des actions	29,5	35,9	47,4	38,1	55,9	56,2	55,1	58,4
IFM	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Administration centrale	29,5	35,9	47,4	38,1	55,9	56,2	55,1	58,4
Secteur privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Instruments du marché monétaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Actions et autres participations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres États de la zone euro	60,6	77,1	86,7	82,0	85,4	86,0	97,1	98,1
Reste du monde	110,7	96,3	99,1	96,8	109,8	111,5	112,2	121,0
Avoirs en or	49,8	60,0	82,6	77,1	83,8	81,7	89,2	99,1
Non ventilés par zones géographiques (a)	115,8	111,7	127,1	118,4	130,4	127,6	98,2	102,5
Total	557,1	510,1	485,3	464,4	487,7	484,3	514,4	548,9
Passif								
Dépôts – Territoire national	105,1	84,5	51,2	53,4	45,3	57,5	69,7	65,2
IFM	94,3	64,9	49,3	52,5	44,3	56,7	68,6	64,1
Administration centrale	10,3	18,0	1,5	0,5	0,5	0,4	0,5	0,5
Autres secteurs (à vue)	0,5	1,6	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5
Dépôts – Autres États de la zone euro	117,7	62,0	28,3	26,4	28,9	18,3	7,4	33,5
IFM	117,7	62,0	28,3	26,4	28,9	18,3	7,4	33,5
Autres secteurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts – reste du monde	99,4	112,7	122,9	109,2	130,6	133,0	145,7	142,5
Non ventilés par zones géographiques	234,9	250,9	282,9	275,5	283,0	275,4	291,7	307,8
Billets et pièces en circulation (b)	147,3	153,7	160,1	155,2	159,4	161,1	162,8	161,7
Titres de créance émis	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Instruments du marché monétaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Capital et réserves	58,6	70,6	97,6	96,0	98,2	95,9	103,8	114,1
Autres	29,0	26,6	25,2	24,3	25,4	18,4	25,1	32,0
Total	557,1	510,1	485,3	464,4	487,7	484,3	514,4	548,9

(a) Y compris l'ajustement lié au nouveau mode de comptabilisation des billets au passif du bilan de la Banque de France depuis janvier 2002. Par ailleurs, depuis juillet, cette rubrique a fait partiellement l'objet d'un reclassement vers les crédits ; les données seront prochainement révisées jusqu'à décembre 2006.

(b) Depuis janvier 2002, les billets en circulation font l'objet d'un traitement statistique qui prend en compte les conventions comptables adoptées au niveau de la zone euro. Les billets en euros en circulation sont désormais émis légalement à hauteur de 8 % par la Banque centrale européenne, le solde étant réparti entre les différents pays de la zone au prorata de la part détenue par chaque banque centrale nationale dans le capital de la BCE.

Figure 13
Bilan des institutions financières monétaires (IFM) hors Banque de France – France

(encours en fin de période en milliards d'euros)

	2008	2009	2010	2010	2011			
	déc.	déc.	déc.	août	mai	juin	juil.	août
Actif								
Territoire national	4 517,7	4 527,2	4 568,2	4 655,6	4 609,7	4 641,2	4 711,2	4 749,7
Crédits	3 493,6	3 509,9	3 562,1	3 626,1	3 693,5	3 708,8	3 785,0	3 807,1
IFM	1 480,2	1 486,5	1 413,9	1 530,5	1 489,5	1 496,1	1 558,3	1 585,7
APU	173,8	196,1	217,8	203,4	188,4	187,2	188,1	189,8
Secteur privé	1 839,6	1 827,4	1 930,4	1 892,1	2 015,6	2 025,5	2 038,6	2 031,6
Titres autres que des actions	636,2	622,6	613,6	636,1	546,4	565,1	559,0	578,3
IFM ≤ 2 ans	242,6	229,8	208,5	225,1	176,5	170,9	169,5	198,4
IFM > 2 ans	121,8	113,4	134,8	125,6	105,1	126,3	127,9	117,9
APU	149,7	159,7	152,1	158,4	137,6	145,9	138,2	141,6
Secteur privé	122,1	119,8	118,3	127,0	127,1	122,0	123,4	120,4
Titres d'OPCVM monétaires	90,3	79,1	52,6	59,1	56,8	53,2	52,8	53,9
Actions et autres participations	297,7	315,5	339,9	334,3	313,0	314,0	314,4	310,5
Autres États de la zone euro	1 006,4	1 034,4	1 020,2	1 062,3	958,9	914,9	919,2	885,0
Reste du monde	926,0	848,2	962,9	1 001,3	1 017,5	955,1	972,4	969,3
Non ventilés par zones géographiques	1 260,4	1 247,1	1 278,7	1 624,1	1 332,9	1 288,6	1 377,4	1 558,5
Total	7 710,6	7 656,7	7 830,1	8 343,2	7 919,0	7 799,9	7 980,2	8 162,5
Passif								
Dépôts – Territoire national	3 043,5	3 099,0	3 035,3	3 136,0	3 167,7	3 217,0	3 274,3	3 309,8
IFM	1 605,1	1 571,3	1 423,1	1 575,0	1 486,1	1 488,6	1 565,8	1 608,2
Administration centrale	23,4	28,3	28,7	19,5	36,9	70,4	44,5	28,8
Autres secteurs	1 415,0	1 499,4	1 583,5	1 541,5	1 644,7	1 658,1	1 664,0	1 672,8
Dépôts à vue	434,4	463,1	502,1	471,7	489,2	507,9	513,6	495,8
Dépôts à terme ≤ 2 ans	185,3	131,3	133,4	130,1	137,6	135,0	137,4	148,6
Dépôts à terme > 2 ans	260,9	362,4	377,0	374,0	426,9	431,7	430,3	432,9
Dépôts remboursables avec préavis ≤ 3 mois	486,0	501,1	518,8	509,9	538,6	537,8	542,8	548,2
Pensions	48,5	41,5	52,3	55,8	52,3	45,7	40,0	47,3
Dépôts – Autres États de la zone euro	377,6	338,3	380,3	381,8	394,0	375,7	385,4	399,9
IFM	277,6	229,3	220,6	234,8	231,0	229,7	233,2	240,0
Autres secteurs	100,1	109,0	159,7	146,9	163,0	146,0	152,3	159,9
Dépôts – reste du monde	985,3	880,9	968,9	1 012,9	1 002,0	912,1	931,9	898,0
Non ventilés par zones géographiques	3 304,1	3 338,6	3 445,6	3 812,6	3 355,2	3 295,0	3 388,5	3 554,8
Titres de créance émis ≤ 2 ans	458,6	381,4	409,8	418,5	408,9	395,0	381,3	401,1
Titres de créance émis > 2 ans	689,3	715,2	754,9	749,3	785,7	810,7	817,8	809,2
Titres d'OPCVM monétaires	483,3	479,2	394,3	435,0	394,1	371,3	368,1	379,9
Capital et réserves	416,1	454,7	476,7	465,6	483,8	491,9	493,5	492,4
Autres	1 256,8	1 308,1	1 409,9	1 744,3	1 282,5	1 226,2	1 327,8	1 472,2
Total	7 710,6	7 656,7	7 830,1	8 343,2	7 919,0	7 799,9	7 980,2	8 162,5

NB : Depuis juillet 2003, les opérations financières de La Poste sont recensées dans le bilan des institutions financières monétaires. Il en résulte notamment un accroissement, à l'actif, du poste « Actions et autres participations » et, au passif, des postes « Dépôts à vue » et « Capital et réserves ».

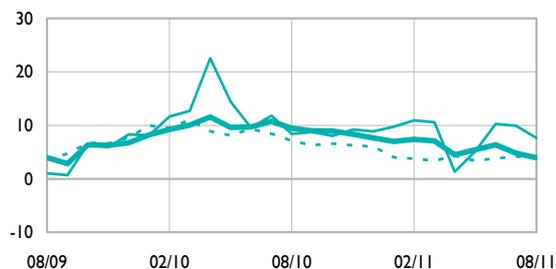
Figure 14
Dépôts – France

(encours fin de période en milliards d'euros et taux de croissance en %)

	2008	2009	2010	2010	2011			
	déc.	déc.	déc.	août	mai	juin	juil.	août
Dépôts à vue								
Total ANF (hors administrations centrales)	447,8	481,1	516,3	478,6	493,9	513,8	521,9	505,9
Ménages et assimilés	243,7	262,4	278,4	271,5	274,6	283,2	291,7	284,3
Sociétés non financières	154,5	167,0	182,5	157,0	171,7	181,2	180,3	172,9
Administrations publiques (hors adm. centrales)	49,6	51,7	55,4	50,0	47,6	49,4	49,9	48,6
Autres agents	33,6	32,6	38,7	40,1	37,4	36,2	35,8	33,8
Total – Encours	481,4	513,7	555,1	518,6	531,3	550,0	557,7	539,7
Total – Taux de croissance	-3,8	6,8	7,6	9,4	5,4	6,4	4,8	3,9
Comptes sur livret								
Livrets A et bleus	164,4	183,4	193,5	189,5	203,3	203,7	205,7	208,5
Comptes épargne-logement	36,7	36,6	36,1	36,1	36,3	36,1	36,2	36,4
Livrets de développement durable (ex-Codevi)	70,2	69,1	68,0	68,4	68,8	68,5	68,8	69,0
Livrets d'épargne populaire	62,0	58,3	54,4	55,7	52,9	52,8	52,8	53,0
Livrets jeunes	7,4	7,2	7,0	7,1	6,9	6,9	6,9	6,9
Livrets soumis à l'impôt	145,4	146,5	159,8	153,3	170,5	169,9	172,5	174,4
Total – Encours	486,0	501,1	518,8	509,9	538,6	537,8	542,8	548,2
Total – Taux de croissance	11,1	3,1	3,5	1,3	6,6	6,6	7,1	7,0

Dépôts à vue

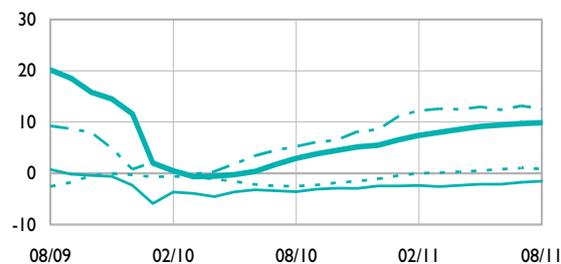
(en taux de croissance annuel)



— Total
- - - Sociétés non financières
..... Ménages
- . - . CEL

Comptes sur livret

(en taux de croissance annuel)



— Livrets A et bleus
- - - Livrets jeunes
..... CEL
- . - . Livrets soumis à l'impôt

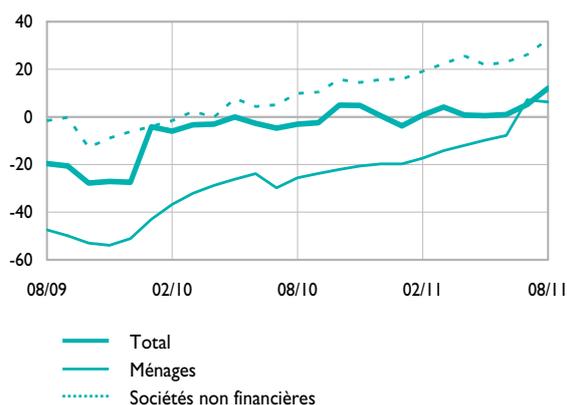
Figure 15
Dépôts à terme – France

(encours fin de période en milliards d'euros et taux de croissance en %)

	2008	2009	2010	2010	2011			
	déc.	déc.	déc.	août	mai	juin	juil.	août
Dépôts à terme ≤ 2 ans								
Total ANF (hors administrations centrales)	121,9	86,1	89,1	84,2	99,8	99,2	103,1	109,0
Ménages et assimilés	62,4	30,4	24,5	26,1	29,4	29,7	30,6	31,2
Sociétés non financières	58,8	55,1	63,9	57,3	69,4	68,6	71,6	76,8
Administrations publiques (hors adm. centrales)	0,8	0,6	0,7	0,8	1,0	0,9	1,0	1,0
Autres agents	63,4	45,1	44,2	45,9	37,8	35,8	34,3	39,5
Total – Encours	185,3	131,3	133,4	130,1	137,6	135,0	137,4	148,6
Total – Taux de croissance	45,0	-27,4	0,5	-3,0	0,5	1,0	5,2	12,0
Dépôts à terme > 2 ans								
Total ANF (hors administrations centrales)	236,5	264,3	282,6	273,4	294,5	294,3	295,1	296,1
Ménages et assimilés	223,2	241,4	248,0	242,5	252,2	251,8	251,9	252,2
PEL	168,7	173,8	182,3	176,9	183,3	182,8	182,7	183,0
PEP	29,3	29,0	26,6	26,9	25,3	25,0	24,8	24,7
Autres	25,1	38,6	39,1	38,7	43,6	44,0	44,4	44,5
Sociétés non financières	13,3	22,5	34,0	30,3	41,6	41,8	42,3	43,1
Administrations publiques (hors adm. centrales)	0,1	0,4	0,6	0,6	0,7	0,8	0,8	0,8
Autres agents	24,4	98,1	94,4	100,6	132,4	137,3	135,3	136,8
Total – Encours	260,9	362,4	377,0	374,0	426,9	431,7	430,3	432,9
Total – Taux de croissance	-5,9	38,1	3,5	8,2	7,1	8,6	7,6	8,1

Dépôts ≤ 2 ans

(taux de croissance annuel en %)



Dépôts > 2 ans

(taux de croissance annuel en %)

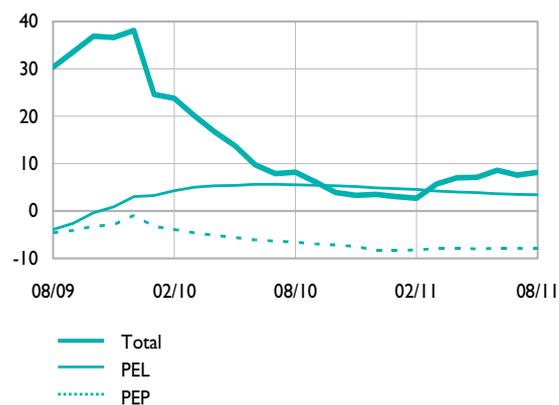


Figure 16
Crédits des établissements de crédit implantés en France à des résidents français – France

(encours fin de période en milliards d'euros et taux de croissance annuel en %)

	2008	2009	2010	2010	2011				
	déc.	déc.	déc.	août	avril	mai	juin	juil.	août
Crédits des institutions financières monétaires									
Secteur privé	1 839,8	1 827,5	1 930,6	1 892,2	2 003,6	2 015,8	2 025,7	2 038,7	2 031,8
Administrations publiques	173,8	196,1	217,8	203,4	197,6	188,4	187,2	188,1	189,8
Total – Encours	2 013,5	2 023,6	2 148,4	2 095,7	2 201,3	2 204,2	2 212,9	2 226,9	2 221,6
Secteur privé	6,2	-0,6	4,7	2,7	5,3	5,5	6,1	6,1	6,0
Administrations publiques	3,1	12,8	11,0	12,8	2,0	-3,3	-8,2	-3,2	-5,1
Total – Taux de croissance	5,9	0,5	5,3	3,6	5,0	4,7	4,7	5,2	5,0
Crédits des établissements de crédit aux sociétés non financières									
Investissement	312,6	323,9	335,7	331,4	335,9	338,1	339,6	342,6	342,0
Trésorerie	216,2	184,5	177,9	174,4	187,2	187,7	193,7	196,7	190,8
Autres objets	252,9	260,9	267,2	265,5	273,9	273,1	274,9	274,8	273,9
Total – Encours	781,6	769,3	780,8	771,3	797,0	798,9	808,2	814,1	806,7
Total – Taux de croissance	9,5	-1,2	1,2	0,4	2,3	2,5	4,2	4,5	4,5
Crédits des établissements de crédit aux ménages									
Habitat	710,0	737,6	796,6	767,8	812,3	819,0	825,0	829,7	831,8
Trésorerie	145,5	152,9	154,7	151,6	149,2	149,7	152,2	151,2	150,1
Autres objets	84,7	84,2	87,1	86,8	90,0	90,6	90,7	90,5	90,6
Total – Encours	940,1	974,7	1 038,4	1 006,2	1 051,6	1 059,4	1 067,9	1 071,4	1 072,4
Total – Taux de croissance	7,3	4,0	6,6	5,5	6,7	7,3	7,4	7,1	6,7

Figure 17
Crédits des établissements de crédit par agents et par objets de financement – France (a) et zone euro



(a) Crédits des établissements de crédit implantés en France à des résidents français

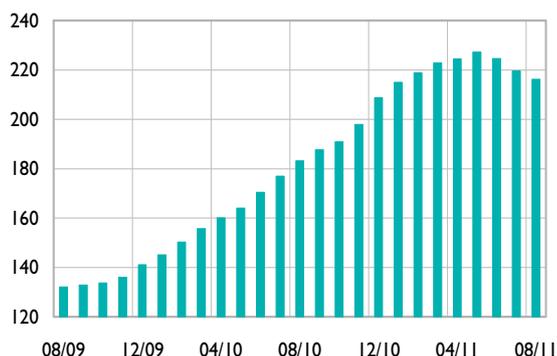
Figure 18
Montant des crédits nouveaux à la clientèle résidente – France

(hors découvert, en cumul sur 12 mois, montants en milliards d'euros)

	2010			2011		
	juin	juil.	août	juin	juil.	août
Ensemble des contrats nouveaux	402,1	410,8	418,4	462,7	460,2	458,2
Crédits aux ménages	170,4	177,0	183,2	224,6	219,6	216,2
Consommation (hors découvert)	53,0	52,9	52,9	49,6	49,2	49,2
Habitat d'une Pfit ≤ 1 an (a)	14,5	15,4	16,3	17,9	17,1	16,5
Habitat d'une Pfit > 1 an (a)	102,9	108,7	114,0	157,2	153,3	150,4
Crédits aux sociétés non financières	231,7	233,9	235,3	238,1	240,6	242,0
Crédits d'une Pfit ≤ 1 an (hors découvert) (a)	151,2	152,7	154,3	159,6	163,3	164,5
Crédits d'une Pfit > 1 an (a)	80,5	81,1	81,0	78,5	77,3	77,5

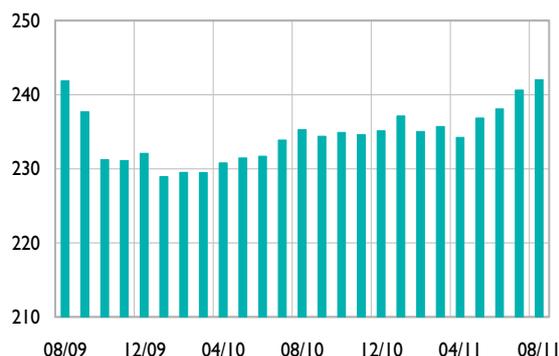
Ménages

(en milliards d'euros)



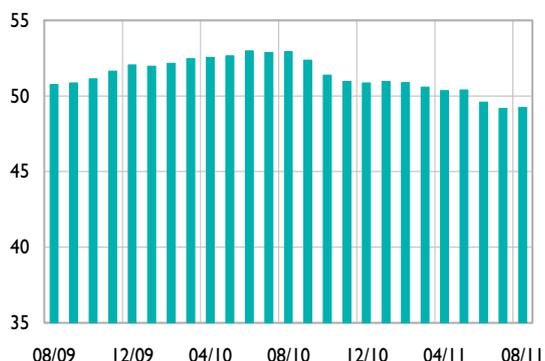
Sociétés

(en milliards d'euros)



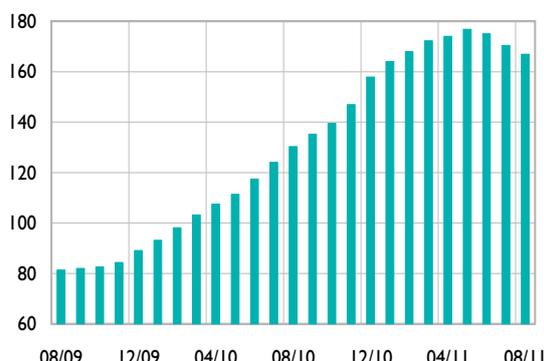
Consommation des ménages (hors découvert)

(en milliards d'euros)



Habitat des ménages

(en milliards d'euros)



Données révisées sur l'ensemble de la période

(a) Pfit : période de fixation initiale du taux. C'est la période sur laquelle le taux d'un crédit est fixe.

Pfit ≤ 1 an : crédits dont le taux est révisable au moins une fois par an + crédits à taux fixe de durée initiale ≤ 1 an

Pfit > 1 an : crédits à taux révisable selon une périodicité supérieure à l'année + crédits à taux fixe de durée initiale > 1 an

Figure 19
Placements et financements des sociétés d'assurance et fonds de pension – Zone euro et France

(en milliards d'euros)

Zone euro						
	Flux cumulés sur 4 trimestres				Encours	
	2010				2011	2011
	T1	T2	T3	T4	T1	mars
Placements financiers						
Numéraire et dépôts	-19,4	-4,0	-0,4	-17,7	-3,8	809,1
<i>dont dépôts inclus dans M3 (a)</i>	-20,9	2,3	5,8	-9,7	-9,2	184,0
Titres de créance à court terme	-28,6	-15,1	-3,3	3,4	1,7	42,8
Titres de créance à long terme	120,9	139,1	160,7	154,0	129,5	2 598,9
Crédits	12,0	12,1	14,4	31,4	27,3	489,0
Actions et autres participations	179,5	126,1	92,6	44,1	29,7	2 387,6
<i>dont actions cotées</i>	-74,0	-71,1	4,3	1,7	-0,4	435,3
Actifs nets résiduels	24,9	16,4	19,7	16,0	-5,6	245,4
Financements						
Titres de créance	3,1	4,5	1,6	0,3	0,1	31,1
Crédits	-11,3	-4,2	15,3	11,0	5,9	271,9
Actions et autres participations	-0,8	2,1	2,5	2,1	2,0	439,1
Provisions techniques d'assurance	274,6	266,1	259,2	240,5	210,1	5 945,8
<i>Assurance-vie</i>	262,4	255,2	248,8	226,9	200,0	5 097,1
<i>Assurance-dommages</i>	12,2	10,9	10,4	13,6	10,1	848,7
Solde des créances et dettes (B9B)	23,8	6,1	5,1	-22,7	-39,3	

(en milliards d'euros)

France						
	Flux cumulés sur 4 trimestres				Encours	
	2010				2011	2011
	T1	T2	T3	T4	T1	mars
Placements financiers						
Numéraire et dépôts	-0,5	1,1	2,1	2,2	3,7	23,3
Titres de créance à court terme	-15,6	-9,4	-0,8	6,2	3,7	20,5
Titres de créance à long terme	97,7	74,5	91,2	97,5	86,6	1 090,8
Crédits	-1,1	-0,4	-3,9	-2,4	-2,2	34,6
Actions et autres participations	13,1	25,3	7,0	-18,7	-30,3	620,4
<i>dont actions cotées</i>	6,0	6,0	5,2	-5,9	-1,5	83,7
Actifs nets résiduels	3,6	-1,0	2,0	0,1	1,1	8,4
Financements						
Titres de créance	0,5	1,0	1,4	0,6	1,1	7,5
Crédits	-8,2	-6,2	3,5	12,0	11,6	90,8
Actions et autres participations	3,6	2,7	1,3	0,3	0,0	101,2
Provisions techniques d'assurance	99,0	95,9	94,1	89,0	76,4	1 651,7
<i>Assurance-vie et fonds de pension</i>	88,8	84,6	83,0	77,8	68,5	1 382,0
<i>Assurance-dommages</i>	10,1	11,3	11,1	11,2	7,9	269,6
Solde des créances et dettes (B9B)	11,5	6,0	6,9	-7,2	-18,6	

(a) Dépôts à moins de 2 ans et à préavis de moins de 3 mois des assurances auprès des IFM et des administrations centrales

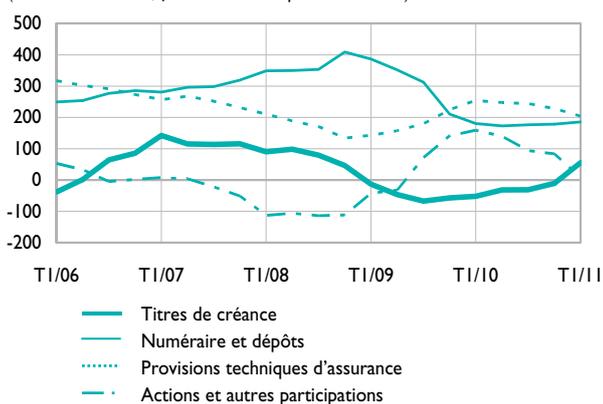
Figure 20
Placements et financements des ménages – Zone euro

(en milliards d'euros)

	Flux cumulés sur 4 trimestres				Encours	
	2010				2011	2011
	T1	T2	T3	T4	T1	mars
Placements financiers						
Numéraire et dépôts	180,9	172,9	176,3	178,7	185,4	6 640,9
<i>dont dépôts inclus dans M3 (a)</i>	33,0	29,2	55,6	85,5	111,1	5 028,1
Titres de créance à court terme	-62,3	-47,4	-19,9	-10,6	12,1	58,7
Titres de créance à long terme	10,5	15,8	-10,8	0,2	44,0	1 374,1
Actions et autres participations	159,0	139,5	93,8	84,2	7,8	4 566,8
Actions cotées	47,3	33,5	26,0	14,5	6,1	814,4
Actions non cotées et autres participations	82,3	99,1	74,3	81,4	38,3	2 236,1
Titres d'OPCVM	29,5	6,9	-6,5	-11,6	-36,6	1 516,3
<i>dont titres d'OPCVM monétaires</i>	-74,2	-72,7	-83,6	-50,3	-37,1	208,0
Provisions techniques d'assurance	254,3	247,5	244,0	228,4	203,9	5 728,6
Actifs nets résiduels	4,9	-0,6	22,1	14,0	19,0	-45,8
Financements						
Crédits	135,3	143,8	142,5	150,0	147,0	6 083,5
<i>dont crédits des IFM de la zone euro</i>	107,5	135,3	134,3	147,1	169,2	5 255,6
Réévaluation des actifs financiers et autres flux						
Actions et autres participations	426,8	77,3	4,9	91,1	60,5	
Provisions techniques d'assurance	266,6	172,3	114,8	77,1	-8,7	
Autres flux	34,4	1,9	-7,8	-56,2	-89,1	
Variation de la valeur financière nette	1 139,9	635,5	474,9	457,0	287,8	

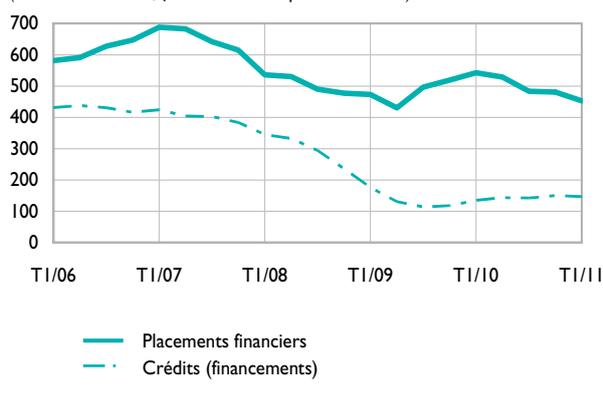
Flux de placements financiers

(en milliards d'euros, flux cumulés sur quatre trimestres)



Flux de placements financiers et de financements

(en milliards d'euros, flux cumulés sur quatre trimestres)



(a) Dépôts à moins de 2 ans et à préavis de moins de 3 mois des ménages auprès des IFM et des administrations centrales

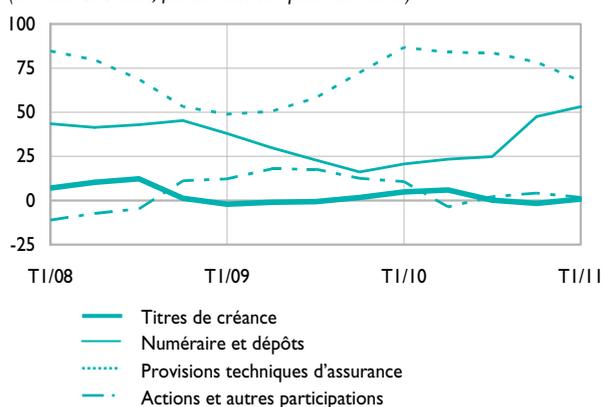
Figure 21
Placements et financements des ménages – France

(en milliards d'euros)

	Flux cumulés sur 4 trimestres					Encours	
	2010				2011	2011	
	T1	T2	T3	T4	T1	mars	
Placements financiers							
Numéraire et dépôts	20,7	23,4	24,9	47,6	53,1	1 168,6	
Titres de créance à court terme	-1,7	0,5	0,1	-1,2	-0,7	1,9	
Titres de créance à long terme	6,6	5,5	0,1	-0,5	1,5	62,0	
Actions et autres participations	10,6	-3,7	2,1	4,2	1,7	1 032,7	
Actions cotées	9,3	6,1	4,6	1,9	-0,6	199,1	
Actions non cotées et autres participations	16,0	13,0	15,5	15,3	15,1	552,0	
Titres d'OPCVM	-14,7	-22,7	-18,0	-12,9	-12,8	281,6	
dont titres d'OPCVM monétaires	-19,4	-20,7	-18,7	-12,5	-12,3	45,6	
Provisions techniques d'assurance	86,8	84,0	83,6	78,5	67,6	1 491,1	
Actifs nets résiduels	5,3	16,2	35,7	23,5	21,1	62,0	
Financements							
Crédits	46,5	48,9	53,1	61,5	63,3	1 074,3	
Réévaluation des actifs financiers et autres flux							
Actions et autres participations	190,4	101,7	59,3	63,6	41,5		
Provisions techniques d'assurance	36,0	11,8	1,3	-2,9	-1,5		
Autres flux	3,5	-1,5	1,6	-1,6	2,9		
Variation de la valeur financière nette	311,7	189,0	155,6	149,6	123,8		

Flux de placements financiers

(en milliards d'euros, flux cumulés sur quatre trimestres)



Flux de placements financiers et de financements

(en milliards d'euros, flux cumulés sur quatre trimestres)

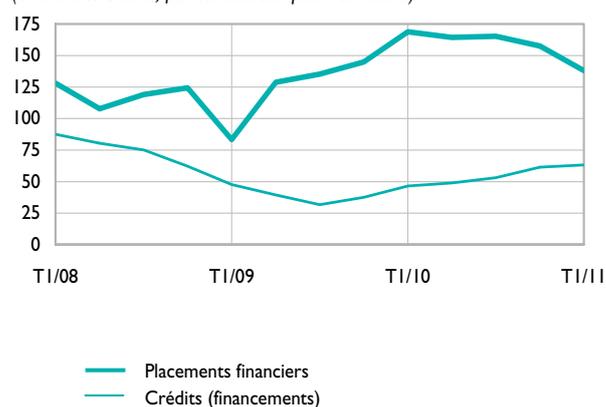


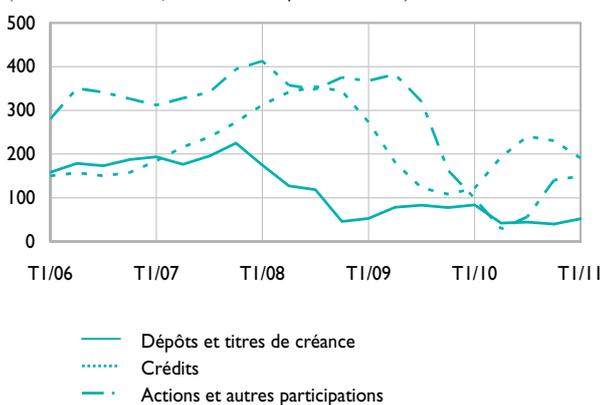
Figure 22
Placements et financements des sociétés non financières – Zone euro

(en milliards d'euros)

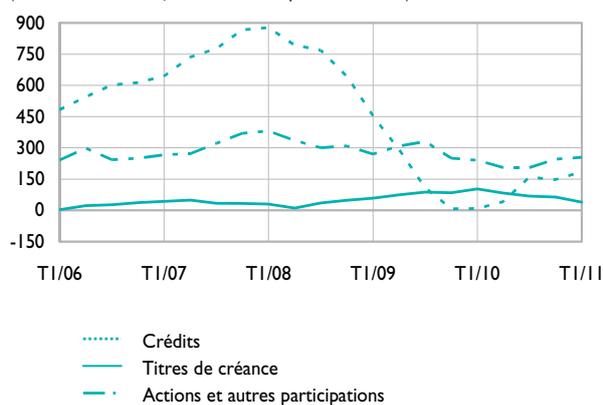
	Flux cumulés sur 4 trimestres				Encours	
	2010				2011	2011
	T1	T2	T3	T4	T1	mars
Placements financiers						
Numéraire et dépôts	93,9	51,2	46,6	48,3	51,2	1 868,1
<i>dont dépôts inclus dans M3 (a)</i>	88,8	49,6	46,1	68,0	63,1	1 560,9
Titres de créance	-9,9	-9,1	-2,2	-8,3	1,2	345,4
Crédits	121,8	193,4	240,3	230,4	190,7	2 957,0
Actions et autres participations	98,6	29,0	56,7	140,6	149,6	7 970,6
Provisions techniques d'assurance	2,5	2,2	2,1	1,8	1,8	179,1
Actifs nets résiduels	47,0	53,2	61,6	-8,2	1,3	-69,6
Financements						
Endettement	113,3	126,6	229,6	214,3	227,3	9 637,8
Crédits	8,4	42,0	159,6	147,5	184,8	8 451,0
<i>dont crédits des IFM de la zone euro</i>	-114,6	-81,4	-25,8	-2,5	41,8	4 703,8
Titres de créance	102,5	82,8	68,8	63,1	39,0	851,3
Réserves de fonds de pension	2,4	1,8	1,1	3,7	3,4	335,5
Actions et autres participations	240,1	204,5	204,6	245,2	254,2	13 410,8
<i>Actions cotées</i>	67,1	47,2	37,1	31,1	31,2	3 923,5
<i>Actions non cotées et autres participations</i>	173,0	157,3	167,5	214,1	223,0	9 487,3
Solde des créances et dettes (B9B)	0,4	-11,0	-29,2	-54,8	-85,7	

Flux de placements financiers

(en milliards d'euros, flux cumulés sur quatre trimestres)


Flux de financements

(en milliards d'euros, flux cumulés sur quatre trimestres)



(a) Dépôts à moins de 2 ans et à préavis de moins de 3 mois des SNF auprès des IFM et des administrations centrales

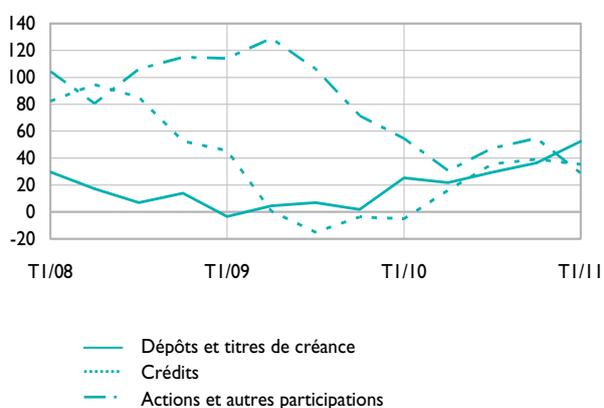
Figure 23
Placements et financements des sociétés non financières – France

(en milliards d'euros)

	Flux cumulés sur 4 trimestres				Encours	
	2010				2011	2011
	T1	T2	T3	T4	T1	mars
Placements financiers						
Numéraire et dépôts	29,1	23,5	26,3	34,8	53,2	358,8
Titres de créance	-3,8	-1,8	3,2	1,5	-0,7	68,3
Crédits	-5,1	16,2	35,6	39,1	35,4	793,7
Actions et autres participations	54,6	30,6	47,4	54,7	28,6	2 806,4
Provisions techniques d'assurance	-0,2	0,1	0,3	0,4	0,5	52,7
Actifs nets résiduels	22,7	3,5	1,2	1,0	3,9	63,7
Financements						
Endettement	13,5	17,3	44,2	47,1	48,3	2 027,0
Crédits	-38,0	-18,8	14,3	21,4	28,0	1 629,7
Titres de créance	51,5	36,1	29,8	25,7	20,3	397,3
Actions et autres participations	109,7	103,0	103,5	108,3	100,8	4 300,7
Actions cotées	20,7	11,3	10,9	7,6	6,8	1 172,0
Actions non cotées et autres participations	89,0	91,8	92,6	100,7	94,0	3 128,7
Solde des créances et dettes (B9B)	-25,9	-48,3	-33,7	-23,9	-28,3	

Flux de placements financiers

(en milliards d'euros, flux cumulés sur 4 trimestres)



Flux de financements

(en milliards d'euros, flux cumulés sur 4 trimestres)

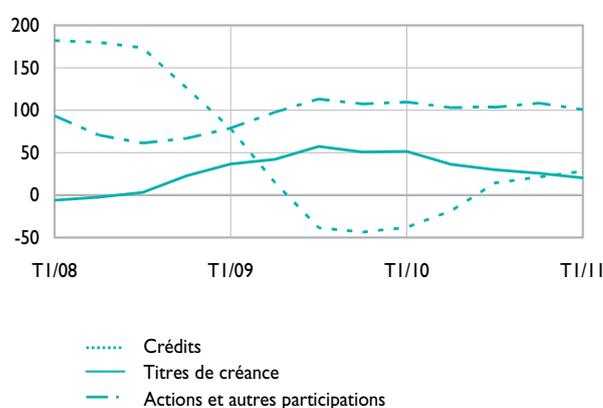


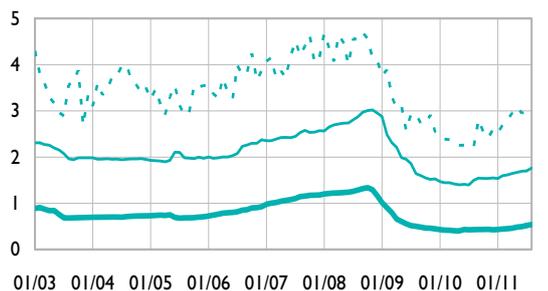
Figure 24
Rémunération des dépôts – France et zone euro

(taux mensuels moyens en %)

	2009	2010	2010	2011				
	déc.	déc.	août	avril	mai	juin	juil.	août
Zone euro								
Dépôts à vue des ménages	0,45	0,43	0,43	0,46	0,49	0,49	0,52	0,54
Dépôts remboursables des ménages avec préavis ≤ 3 mois	1,53	1,55	1,50	1,65	1,67	1,70	1,70	1,77
Dépôts à terme des sociétés non financières > 2 ans	2,54	2,60	2,22	2,95	3,08	2,94	3,03	2,99
France								
Livret A (fin de période)	1,25	1,75	1,75	2,00	2,00	2,00	2,00	2,25
Livrets à taux réglementés	1,28	1,78	1,78	2,00	2,00	2,00	2,00	2,25
Livrets à taux de marché	1,37	1,66	1,37	1,79	1,76	1,81	1,81	1,90
Dépôts à terme ≤ 2 ans	2,39	2,18	2,11	2,27	2,32	2,35	2,41	2,32
Dépôts à terme > 2 ans	3,41	3,09	3,20	3,11	3,09	3,15	3,14	3,13

Zone euro

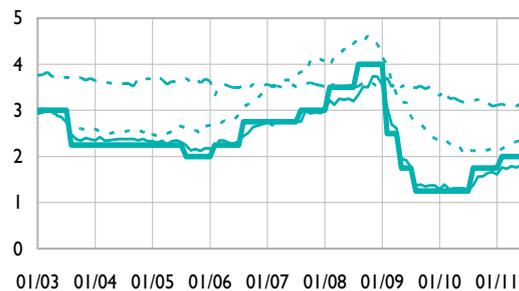
(taux mensuels moyens en %)



- Dépôts à vue des ménages
- - - Dépôts remboursables des ménages avec préavis ≤ 3 mois
- Dépôts à terme des sociétés non financières > 2 ans

France

(taux mensuels moyens en %)

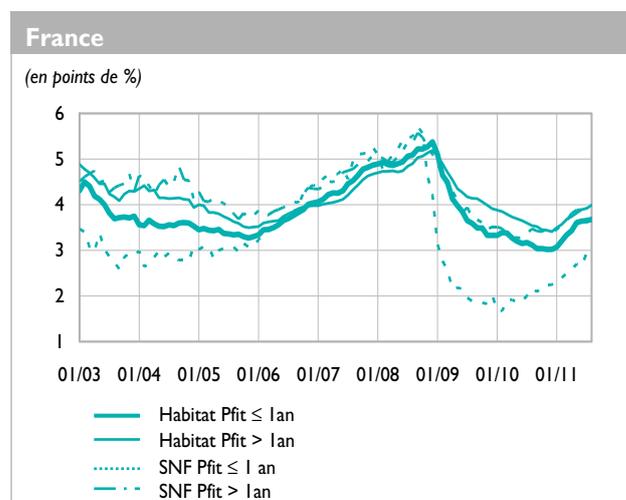
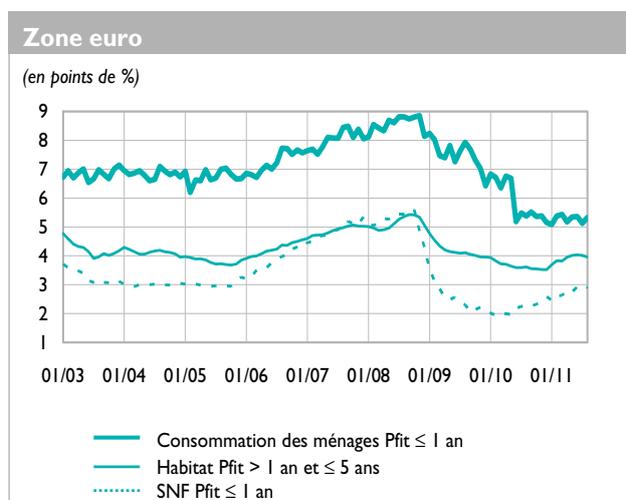


- Livret A
- - - Livrets à taux du marché
- Dépôts à terme ≤ 2 ans
- . - . Dépôts à terme > 2 ans

Figure 25
Coût du crédit – France et zone euro

(taux mensuels moyens en %)

	2010				2011							
	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août
Zone euro												
Consommation des ménages												
Taux variable et Pfit ≤ 1 an (a)	5,52	5,36	5,39	5,16	5,09	5,38	5,44	5,17	5,35	5,37	5,13	5,33
Habitat												
Pfit > 1 an et ≤ 5 ans (a)	3,56	3,55	3,53	3,52	3,69	3,83	3,82	3,95	4,01	4,04	4,02	3,96
SNF > EUR 1 million												
Pfit ≤ 1 an (a)	2,26	2,32	2,42	2,59	2,45	2,62	2,63	2,80	2,75	2,92	3,00	2,90
France												
Consommation des ménages	5,96	5,78	5,79	5,75	5,95	6,05	6,08	6,14	6,19	6,21	6,23	6,27
Habitat												
Pfit ≤ 1 an (a)	3,04	3,04	3,02	3,02	3,07	3,21	3,34	3,43	3,61	3,64	3,65	3,68
Pfit > 1 an (a)	3,52	3,45	3,44	3,41	3,50	3,57	3,68	3,74	3,82	3,89	3,92	3,99
SNF												
Pfit ≤ 1 an (a)	2,09	2,20	2,23	2,25	2,28	2,40	2,50	2,58	2,70	2,65	2,93	2,84
Pfit > 1 an (a)	3,42	3,41	3,47	3,40	3,45	3,56	3,65	3,81	3,88	3,89	3,92	3,96



(a) Pfit : période de fixation initiale du taux. C'est la période pendant laquelle le taux d'un contrat est fixe. Elle égale la durée du crédit lorsque le taux est fixe.

Pfit ≤ un an : crédits dont le taux est révisable au moins une fois par an + crédits dont la durée initiale est inférieure ou égale à un an.

Pfit > un an : crédits à taux révisable selon une périodicité sup. à l'année + crédits à taux fixe de durée initiale sup. à un an

Figure 26
Coût du crédit – France

(en %)

Seuils de l'usure applicables à partir du 1 ^{er} jour de la période indiquée	2011			
	janv.	avril	juil.	oct.
Prêts aux particuliers (articles L312-1 à L312-26 du code de la consommation)				
Prêts immobiliers				
Prêts à taux fixe	5,51	5,61	5,97	6,23
Prêts à taux variable	4,96	5,01	5,33	5,61
Prêts relais	5,88	5,99	6,07	6,28
Crédits de trésorerie				
Prêts ≤ 1 524 €		21,47	21,41	21,03
Découverts, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 1 524 € et < 3 000 € et prêts viagers hypothécaires		19,53	19,37	19,27
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > 1 524 € et < 3 000 €		8,03	11,22	12,76
Découverts, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < 6 000 € et prêts viagers hypothécaires		19,53	18,61	18,16
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > 3 000 € et < 6 000 €		8,03	10,46	11,65
Découverts, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires		19,53	17,49	16,62
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > 6 000 €		8,03	9,34	10,10

	2010		2011		
	T3	T4	T1	T2	T3
Crédit aux entreprises					
Escompte					
≤ 15 245 €	2,01	2,64	2,85	3,07	3,38
> 15 245 € et ≤ 45 735 €	2,51	2,62	2,93	3,15	3,53
> 45 735 € et ≤ 76 225 €	2,57	2,58	2,80	2,99	3,21
> 76 225 € et ≤ 304 898 €	2,29	2,50	2,80	3,03	3,27
> 304 898 € et ≤ 1 524 490 €	2,05	2,21	2,32	2,48	2,69
> 1 524 490 €	1,63	1,86	1,86	2,24	2,35
Découvert					
≤ 15 245 €	10,03	10,14	10,49	10,56	10,64
> 15 245 € et ≤ 45 735 €	7,45	7,47	7,71	7,82	7,89
> 45 735 € et ≤ 76 225 €	4,64	4,79	5,10	5,28	5,60
> 76 225 € et ≤ 304 898 €	3,09	2,87	3,14	3,37	3,85
> 304 898 € et ≤ 1 524 490 €	2,13	1,83	2,11	2,29	2,66
> 1 524 490 €	1,73	1,37	1,69	1,89	2,26
Autres crédits à court terme					
≤ 15 245 €	3,61	3,70	3,73	3,95	4,14
> 15 245 € et ≤ 45 735 €	3,32	3,45	3,48	3,72	3,98
> 45 735 € et ≤ 76 225 €	3,00	3,09	3,29	3,49	3,77
> 76 225 € et ≤ 304 898 €	2,47	2,67	2,69	2,91	3,27
> 304 898 € et ≤ 1 524 490 €	1,87	2,02	2,07	2,32	2,57
> 1 524 490 €	1,69	1,74	1,82	2,05	2,30
Crédits à moyen et long termes					
≤ 15 245 €	3,54	3,49	3,58	3,70	4,11
> 15 245 € et ≤ 45 735 €	3,40	3,41	3,47	3,57	3,91
> 45 735 € et ≤ 76 225 €	3,36	3,31	3,34	3,50	3,86
> 76 225 € et ≤ 304 898 €	3,33	3,38	3,39	3,65	3,92
> 304 898 € et ≤ 1 524 490 €	3,06	3,18	3,20	3,53	3,77
> 1 524 490 €	2,64	2,69	2,80	3,10	3,47

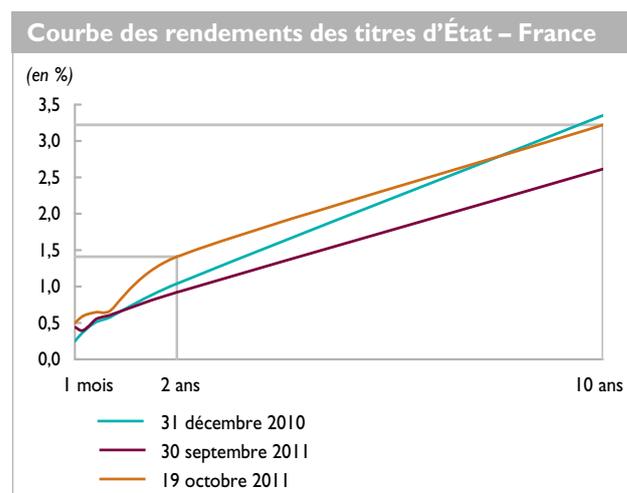
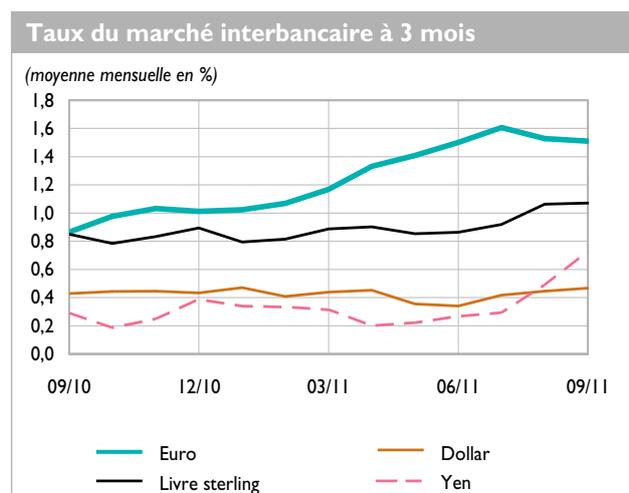
Source : Banque de France

Réalisé le 21 octobre 2011

Figure 27
Taux d'intérêt

(en %)

	Moyenne mensuelle (a)										Taux directeurs au 19/10/11	
	2010	2011										
	déc.	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.		
Taux d'intérêt interbancaires à court terme												
Euro												1,50
Au jour le jour	0,51	0,64	0,68	0,63	0,98	1,02	1,11	0,99	0,87	0,93		
À 3 mois	1,01	1,02	1,07	1,17	1,33	1,41	1,50	1,61	1,53	1,51		
À 1 an	1,48	1,47	1,71	1,94	2,12	2,13	2,10	2,15	1,97	2,02		
Livre sterling											0,50	
Au jour le jour	0,52	0,52	0,53	0,53	0,55	0,54	0,56	0,56	0,60	0,61		
À 3 mois	0,89	0,79	0,82	0,89	0,90	0,85	0,86	0,92	1,06	1,07		
À 1 an	1,72	1,56	1,63	1,65	1,59	1,53	1,53	1,54	1,89	1,80		
Dollar											0,25	
Au jour le jour	0,24	0,24	0,24	0,21	0,16	0,15	0,16	0,17	0,19	0,20		
À 3 mois	0,43	0,47	0,41	0,44	0,45	0,36	0,34	0,42	0,45	0,47		
À 1 an	1,05	1,03	0,96	0,95	0,92	0,85	0,84	0,90	0,85	1,00		
Yen											0,10	
Au jour le jour	0,13	0,12	0,10	0,10	0,11	0,11	0,18	0,18	0,11	0,15		
À 3 mois	0,39	0,34	0,33	0,31	0,20	0,22	0,27	0,29	0,49	0,73		
À 1 an	0,62	0,55	0,47	0,49	0,45	0,50	0,58	0,64	0,92	1,26		
Taux des emprunts phares à 10 ans												
France	3,34	3,44	3,60	3,61	3,69	3,49	3,43	3,40	2,98	2,64		
Allemagne	2,96	3,06	3,23	3,25	3,35	3,11	2,98	2,79	2,26	1,87		
Zone euro	4,07	3,94	4,48	4,49	4,66	4,37	4,37	4,59	4,21	4,04		
Royaume-Uni	3,50	3,61	3,78	3,64	3,65	3,37	3,25	3,13	2,55	2,40		
États-Unis	3,30	3,40	3,60	3,43	3,46	3,19	3,01	3,02	2,31	1,99		
Japon	1,19	1,22	1,29	1,25	1,27	1,15	1,14	1,12	1,03	1,01		



(a) Court terme : moyenne des taux interbancaires du milieu de fourchette entre les taux offerts et demandés, extraits des cotations affichées par Reuters, à 16h30 pour l'euro, et à 11h30 pour les autres devises
Emprunts phares : taux affichés par Reuters à 16h30

Figure 28
Liquidité bancaire et refinancement – Zone euro

(en milliards d'euros, en moyenne quotidienne pendant la période de constitution du 10 août au 13 septembre 2011)

	Apports de liquidité	Retraits de liquidité	Contribution nette
Contribution à la liquidité du système bancaire			
(a) Opérations de politique monétaire de l'Eurosystème	703,2	231,6	471,6
Opération principale de refinancement	135,1		135,1
Opération de refinancement à plus long terme	389,8		389,8
Facilités permanentes	0,3	121,8	-121,5
Autres opérations	178,0	109,8	68,2
(b) Autres facteurs agissant sur la liquidité bancaire	643,4	905,5	-262,1
Billets en circulation		853,2	-853,2
Dépôts des administrations publiques auprès de l'Eurosystème		52,3	-52,3
Réserves nettes de change (y compris l'or)	540,3		540,3
Autres facteurs (net)	103,0		103,0
(c) Réserves constituées par les établissements de crédit (a) + (b)			209,5
dont réserves obligatoires			207,0

Contribution nette à la liquidité du système bancaire

(en milliards d'euros, en moyenne quotidienne pendant la période de constitution du 10 août au 13 septembre 2011)

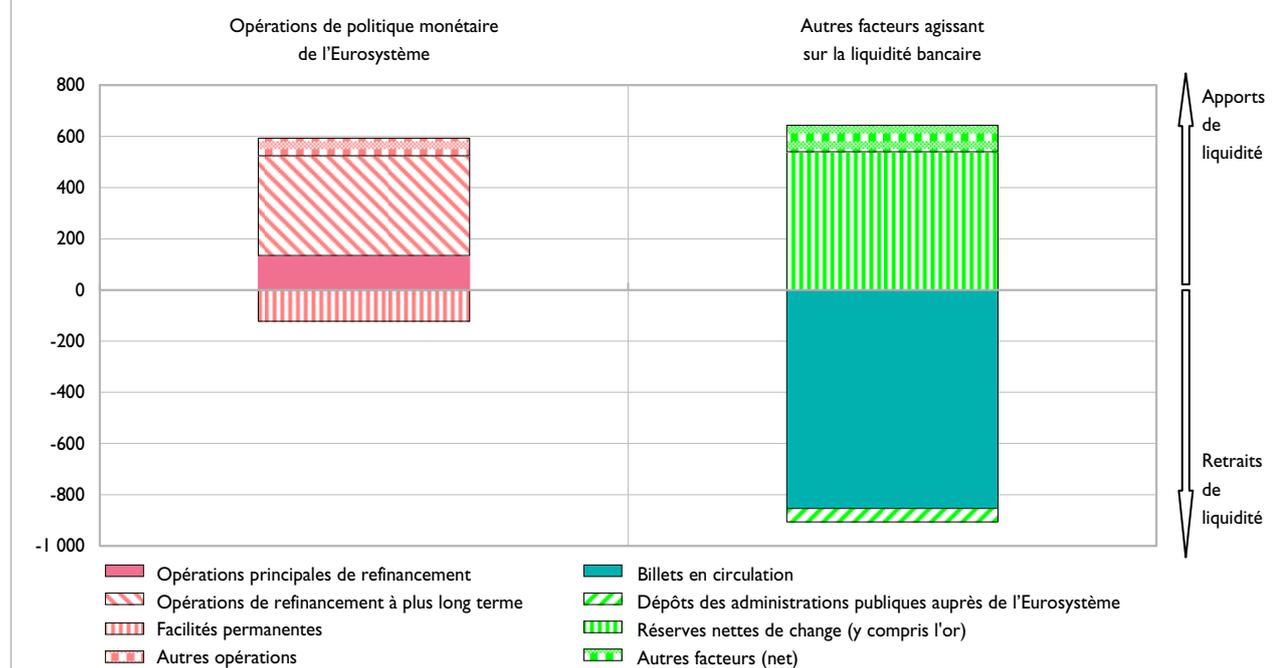


Figure 29
Taux directeurs de l'Eurosystème et réserves obligatoires

(en %)

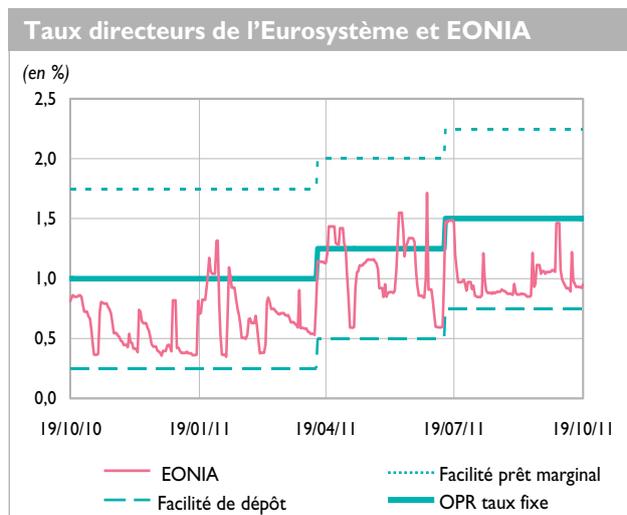
Taux directeurs de l'Eurosystème (dernières dates de modification)						
Opération principale de refinancement			Facilité permanente			
Date de		Taux fixe	Date de		Dépôt	Prêt marginal
décision	valeur		décision	valeur		
07/05/09	13/05/09	1,00	07/05/09	13/05/09	0,25	1,75
07/04/11	13/04/11	1,25	07/04/11	13/04/11	0,50	2,00
07/07/11	13/07/11	1,50	07/07/11	13/07/11	0,75	2,25

(en %)

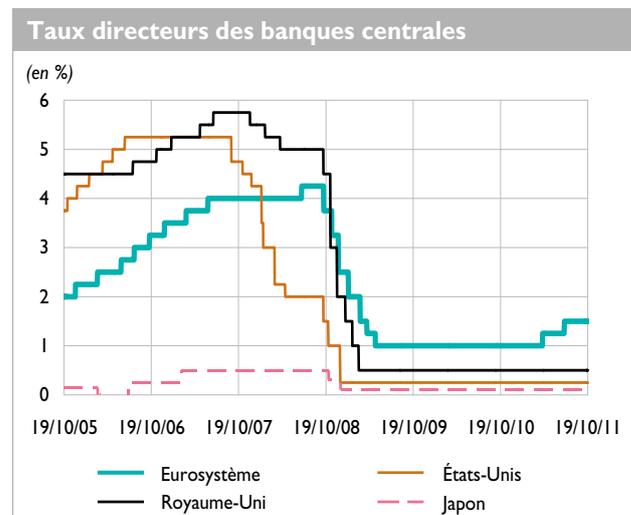
Opérations principales de refinancement				Opérations de refinancement à plus long terme		
		Taux marginal	Taux moyen pondéré			Taux marginal
2011	14 septembre (a)	1,50	1,50	2011	28 juillet	1,50
	21 septembre	1,50	1,50		10 août	1,50
	28 septembre	1,50	1,50		11 août	1,50
	5 octobre	1,50	1,50		1 septembre	1,50
	12 octobre	1,50	1,50		14 septembre	1,50
	19 octobre	1,50	1,50		29 septembre	1,50

(en milliards d'euros, taux en %)

Réserves obligatoires (moyennes quotidiennes)								
Période de réserve prenant fin le		Réserves à constituer		Réserves constituées		Excédents		Taux de rémunération
		zone euro	France	zone euro	France	zone euro	France	
2011	12 avril	209,32	41,03	210,46	41,18	1,14	0,15	1,00
	10 mai	208,27	40,82	209,47	40,99	1,20	0,17	1,25
	14 juin	206,93	40,28	208,96	40,43	2,03	0,15	1,25
	8 juillet	207,74	40,75	210,87	40,90	3,13	0,15	1,25
	9 août	208,79	41,00	211,45	41,17	2,66	0,17	1,50
	13 septembre	206,98	40,60	209,49	40,80	2,51	0,20	1,50



(a) Appel d'offres à taux fixe



Sources : Banque centrale européenne, SEBC

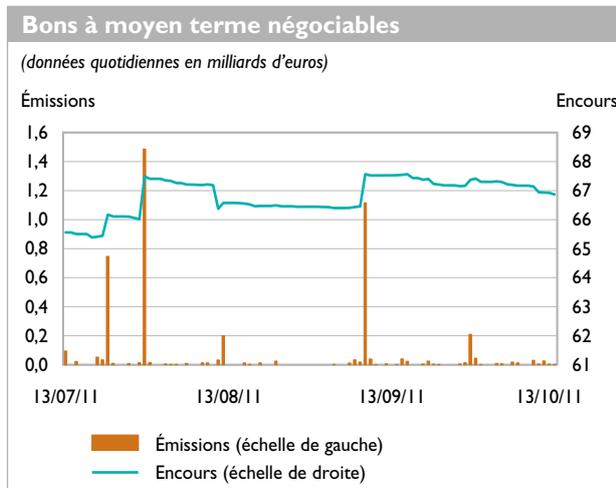
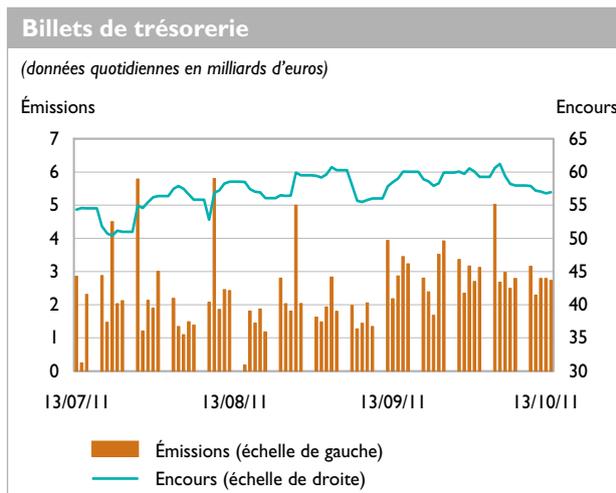
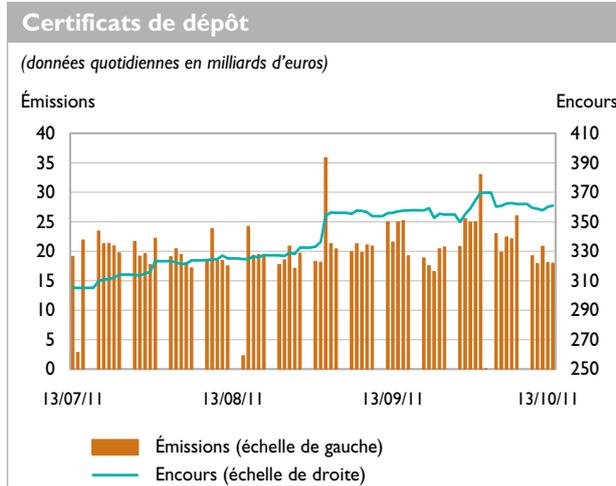
Réalisé le 21 octobre 2011

Figure 30
Titres de créances négociables – France

Certificats de dépôt	En milliards d'euros (a)		Nombre d'émetteurs
	Émissions	Encours	
	16/07/11 au 22/07/11	106,67	
23/07/11 au 29/07/11	100,44	323,31	178
30/07/11 au 05/08/11	94,18	323,87	177
06/08/11 au 12/08/11	96,90	325,08	177
13/08/11 au 19/08/11	84,74	327,27	176
20/08/11 au 26/08/11	93,96	332,51	176
27/08/11 au 02/09/11	114,00	356,05	176
03/09/11 au 09/09/11	103,01	353,86	174
10/09/11 au 16/09/11	116,00	357,82	174
17/09/11 au 23/09/11	94,11	354,82	175
24/09/11 au 30/09/11	129,40	369,76	172
01/10/11 au 07/10/11	113,45	362,08	172
08/10/11 au 14/10/11	94,04	361,03	172

Billets de trésorerie	En milliards d'euros (a)		Nombre d'émetteurs
	Émissions	Encours	
	16/07/11 au 22/07/11	13,01	
23/07/11 au 29/07/11	14,04	56,38	86
30/07/11 au 05/08/11	7,51	55,83	88
06/08/11 au 12/08/11	14,62	58,54	88
13/08/11 au 19/08/11	6,50	56,06	87
20/08/11 au 26/08/11	13,69	59,50	86
27/08/11 au 02/09/11	9,69	60,28	86
03/09/11 au 09/09/11	8,09	56,01	86
10/09/11 au 16/09/11	15,67	60,03	86
17/09/11 au 23/09/11	14,31	59,91	83
24/09/11 au 30/09/11	14,70	59,26	82
01/10/11 au 07/10/11	15,98	57,95	85
08/10/11 au 14/10/11	13,77	56,95	88

Bons à moyen terme négociables	En milliards d'euros (a)		Nombre d'émetteurs
	Émissions	Encours	
	16/07/11 au 22/07/11	0,85	
23/07/11 au 29/07/11	1,53	67,41	125
30/07/11 au 05/08/11	0,02	67,21	125
06/08/11 au 12/08/11	0,26	66,58	125
13/08/11 au 19/08/11	0,03	66,47	126
20/08/11 au 26/08/11	0,03	66,44	126
27/08/11 au 02/09/11	0,00	66,40	126
03/09/11 au 09/09/11	1,22	67,52	126
10/09/11 au 16/09/11	0,08	67,57	126
17/09/11 au 23/09/11	0,04	67,18	126
24/09/11 au 30/09/11	0,28	67,31	125
01/10/11 au 07/10/11	0,05	67,17	124
08/10/11 au 14/10/11	0,07	66,87	123



(a) Les émissions en euros sont cumulées sur la période de référence et les encours sont calculés à la date d'arrêt (dernier jour de la période considérée).

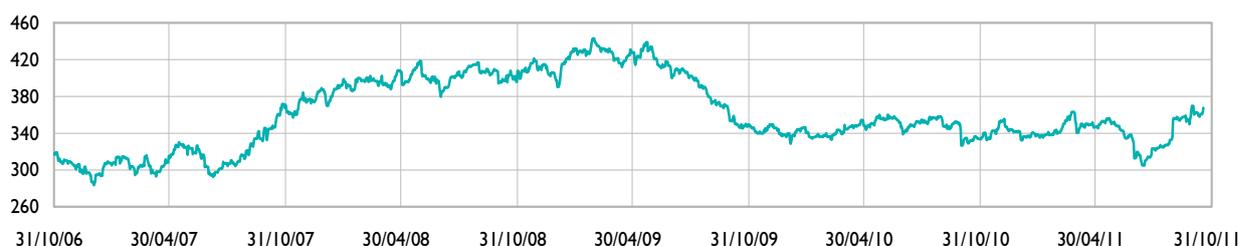
Source : Banque de France

Réalisé le 21 octobre 2011

Figure 31
Titres de créances négociables – France

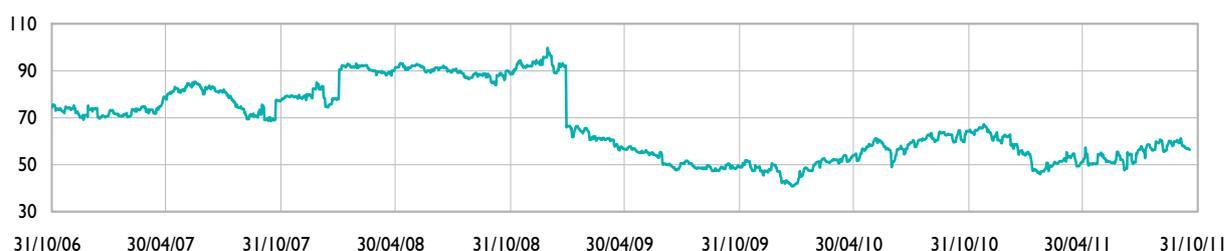
Certificats de dépôt

(encours journalier en milliards d'euros)



Billets de trésorerie

(encours journalier en milliards d'euros)



Bons à moyen terme négociables

(encours journalier en milliards d'euros)



Titres de créances négociables, encours cumulés

(encours journalier en milliards d'euros)



Source : Banque de France

Réalisé le 21 octobre 2011

Figure 32
Titres d'OPCVM – France

(en milliards d'euros)

	2010		2011	2011
	sept.	déc.	mars	juil.
Actif net des OPCVM par catégories				
OPCVM monétaires	419,66	394,34	387,78	368,13
OPCVM obligations	205,59	203,48	200,99	
OPCVM actions	258,75	278,93	278,20	
OPCVM diversifiés	262,95	264,34	263,00	
OPCVM de fonds alternatifs	15,77	15,94	15,40	
OPCVM garantis	0,01	0,01	0,01	
Fonds à formule	63,71	62,55	59,53	

Actif net des OPCVM monétaires

(en milliards d'euros)

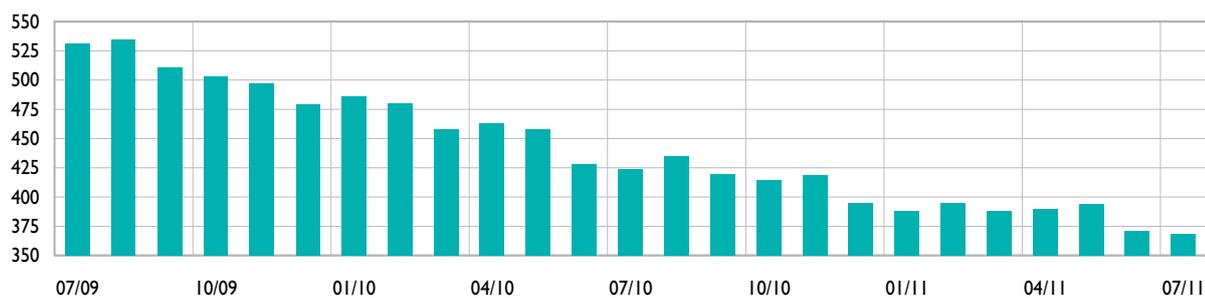


Figure 33
Émissions de titres de dette et d'actions cotées par les résidents français

(en milliards d'euros)

	Encours (a)		Émissions nettes (b)			
	2010	2011	Cumul 12 mois	2011		
	août (c)	août (c)		juin (c)	juil. (c)	août (c)
Titres de dette des résidents français						
Total	3 093,9	3 268,7	198,5	29,8	0,6	33,4
Sociétés non financières	375,6	390,4	19,0	-0,1	2,0	3,6
<i>court terme (≤ 1 an)</i>	22,4	26,0	3,8	1,3	2,1	0,6
<i>long terme (> 1 an)</i>	353,2	364,4	15,2	-1,4	-0,1	3,0
Administrations publiques	1 331,0	1 454,5	127,5	17,2	0,6	13,1
<i>court terme (≤ 1 an)</i>	237,0	245,1	9,6	6,2	-1,4	10,7
<i>long terme (> 1 an)</i>	1 094,0	1 209,4	117,9	11,0	2,1	2,5
Institutions financières monétaires	1 152,4	1 189,8	47,9	13,4	-4,8	15,5
<i>court terme (≤ 1 an)</i>	322,0	303,2	-18,8	-1,8	-7,4	27,1
<i>long terme (> 1 an)</i>	830,4	886,6	66,7	15,2	2,6	-11,6
Institutions financières non monétaires (d)	234,9	234,1	4,1	-0,7	2,7	1,2

(en milliards d'euros)

	Encours (e)		Émissions nettes (b)			Émissions brutes (f)	Rachats (f)
	2010	2011	Cumul 12 mois	2011		Cumul 12 mois	Cumul 12 mois
	août	août		juil.	août		
Actions françaises cotées							
Total	1 199,8	1 180,2	14,2	2,2	0,9	19,1	4,9
Sociétés non financières	1 019,3	1 041,6	10,8	1,6	0,6	15,5	4,8
Institutions financières monétaires	134,8	96,3	3,0	0,5	0,3	3,1	0,0
Institutions financières non monétaires	45,6	42,3	0,4	0,1	0,1	0,5	0,0

(a) L'encours des titres de dette est exprimé en valeur nominale.

(b) Les chiffres mensuels sont corrigés des variations saisonnières. Le cumul sur 12 mois est donné en brut.

(c) Données éventuellement révisées

(d) Y compris parts émises par les FCC

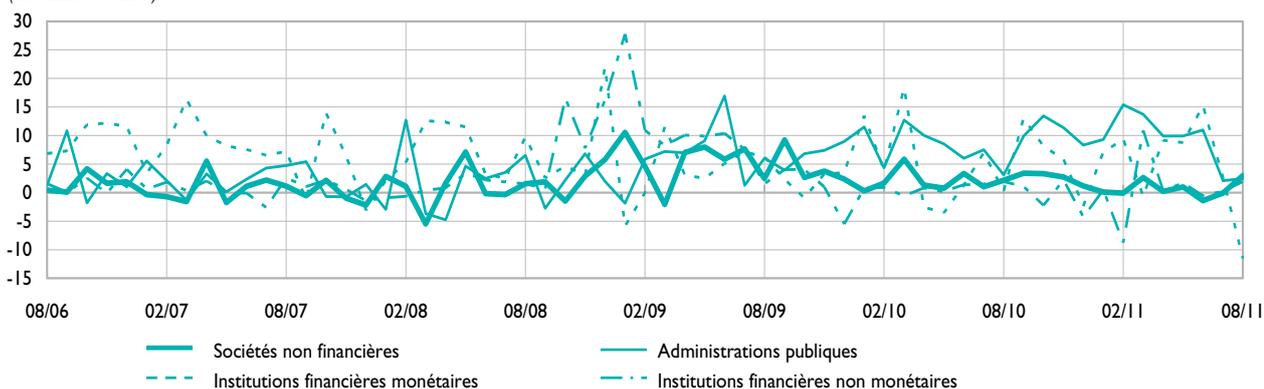
(e) L'encours des actions cotées est valorisé au prix de marché.

(f) Données non cvs

Figure 34
Émissions de titres de dette et d'actions cotées des résidents français par secteur émetteur

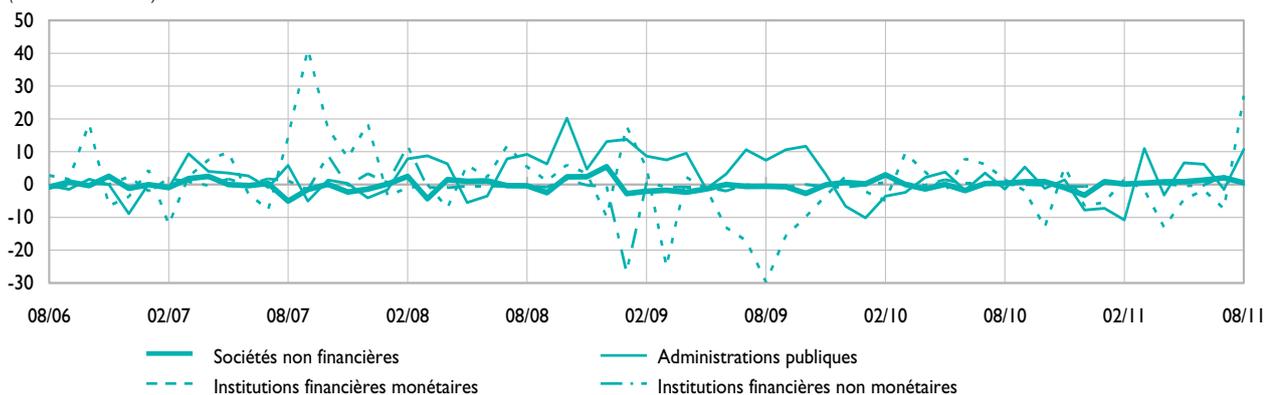
Émissions nettes de titres de dette à long terme des résidents français, désaisonnalisées

(en milliards d'euros)



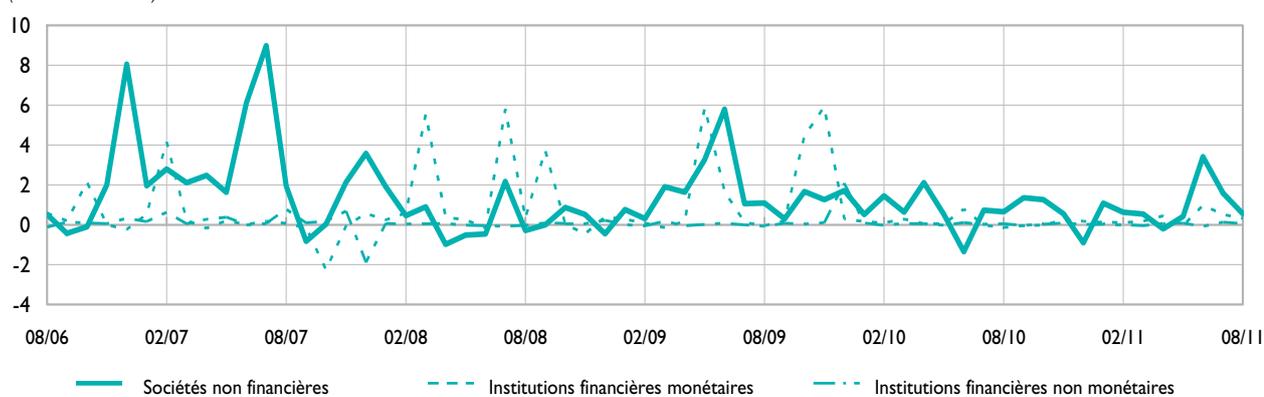
Émissions nettes de titres de dette à court terme des résidents français, désaisonnalisées

(en milliards d'euros)



Émissions nettes d'actions cotées des résidents français, désaisonnalisées

(en milliards d'euros)



Source : Banque de France

Réalisé le 21 octobre 2011

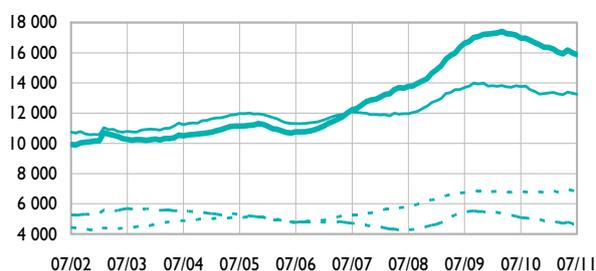
Figure 35
État des défaillances d'entreprises par secteur – France

(en nombre d'entreprises, données brutes, cumul 12 mois)

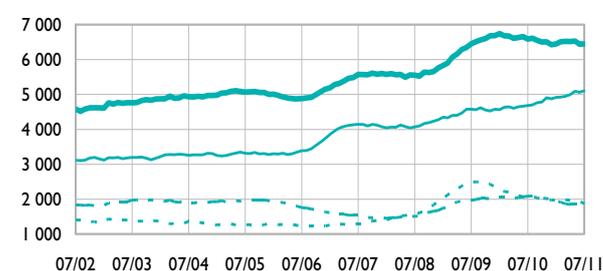
	2010						2011						
	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.
Agriculture, sylviculture, pêche (AZ)	1 355	1 353	1 354	1 333	1 326	1 303	1 259	1 249	1 256	1 267	1 265	1 243	1 251
Industrie (BE)	5 079	5 071	5 021	4 988	4 958	4 863	4 844	4 798	4 785	4 707	4 782	4 691	4 677
Construction (FZ)	16 964	16 964	16 832	16 660	16 532	16 361	16 351	16 234	16 029	15 927	16 181	16 006	15 870
Commerce et réparation auto (G)	13 762	13 792	13 561	13 433	13 265	13 302	13 340	13 368	13 279	13 223	13 390	13 324	13 253
Transports et entreposage (H)	2 084	2 088	2 045	2 032	2 018	1 957	1 949	1 909	1 865	1 845	1 849	1 850	1 801
Hébergement et restauration (I)	6 802	6 789	6 744	6 767	6 796	6 737	6 793	6 854	6 758	6 799	6 964	6 878	6 777
Information et communication (JZ)	1 655	1 652	1 643	1 634	1 644	1 605	1 594	1 576	1 609	1 580	1 580	1 565	1 564
Activités financières et d'assurance (KZ)	1 108	1 103	1 083	1 066	1 055	1 067	1 065	1 081	1 096	1 089	1 114	1 086	1 070
Activités immobilières (LZ)	2 071	2 069	2 033	1 998	1 961	1 972	1 971	2 002	1 978	1 964	1 978	1 940	1 869
Soutien aux entreprises (MN)	6 586	6 614	6 549	6 505	6 507	6 427	6 445	6 515	6 523	6 517	6 528	6 443	6 447
Enseignement, santé humaine, action sociale et services aux ménages (P à S)	4 680	4 704	4 764	4 782	4 904	4 875	4 914	4 927	4 945	4 994	5 087	5 068	5 101
Secteur inconnu	106	105	99	99	93	93	93	91	88	90	96	99	98
Total des secteurs	62 252	62 304	61 728	61 297	61 059	60 562	60 618	60 604	60 211	60 002	60 814	60 193	59 778

Défaillances d'entreprises en cumul 12 mois

(en nombre d'entreprises, données brutes)



(en nombre d'entreprises, données brutes)



— Construction (FZ)
— Commerce et réparation auto (G)
- - Hébergement et restauration (I)
- . Industrie (BE)

— Soutien aux entreprises (MN)
— Enseignement, santé humaine, action sociale et services aux ménages (P à S)
- - Activités immobilières (LZ)
- . Transports et entreposage (H)

NB : Les codes sur deux caractères correspondent au niveau d'agrégation A10 ; ceux sur un caractère aux sections de la NAF rév.2 A21.

Figure 36
Systèmes de paiement de masse – France

(moyenne quotidienne en millions d'euros, part en % sur le dernier mois)

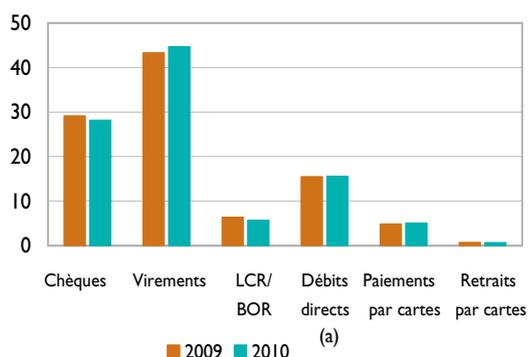
	2007	2008	2009	2010	2011			2011 Part
					juil.	août	sept.	
Chèques	6 974	6 533	5 700	5 590	6 177	4 375	5 127	24,8
Virements	7 904	8 413	8 473	8 865	10 194	8 500	9 664	46,7
dont virements SEPA	–	29	95	683	2 760	2 478	2 931	14,2
LCR/BOR	1 555	1 523	1 250	1 138	1 225	1 078	1 116	5,4
Prélèvements	1 739	1 814	1 801	1 827	1 815	1 740	1 871	9,0
TIP	150	147	143	133	70	62	185	0,9
Téléchèques	975	1 061	1 082	1 141	1 243	943	1 580	7,6
Paiements par cartes	864	921	957	1 009	1 139	1 024	1 016	4,9
Retraits par cartes	140	142	143	140	158	153	141	0,7
Total	20 300	20 554	19 550	19 844	22 021	17 877	20 700	100,0

(moyenne quotidienne en milliers d'opérations, part en % sur le dernier mois)

	2007	2008	2009	2010	2011			2011 Part
					juil.	août	sept.	
Chèques	11 561	10 996	10 287	9 507	9 095	7 430	8 585	17,4
Virements	7 344	7 425	7 527	7 356	7 585	6 405	7 610	15,4
dont virements SEPA	–	13	38	270	1 605	1 277	1 625	3,3
LCR/BOR	370	355	334	311	322	279	280	0,6
Prélèvements	7 863	7 864	8 163	8 194	8 144	8 604	8 270	16,7
TIP	458	425	394	364	287	249	380	0,8
Téléchèques	38	47	56	66	66	49	74	0,1
Paiements par cartes	18 146	19 219	20 542	21 505	23 920	22 013	21 796	44,1
Retraits par cartes	2 467	2 462	2 454	2 375	2 531	2 414	2 395	4,8
Total	48 248	48 794	49 757	49 677	51 951	47 442	49 389	100,0

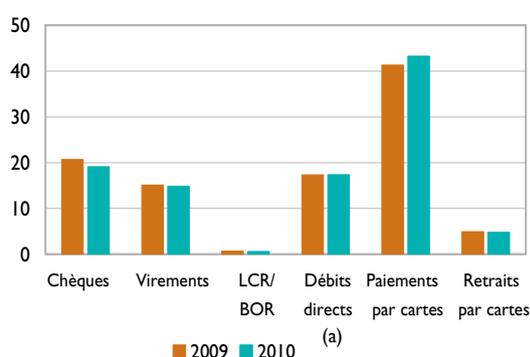
Évolution des parts de marché des principaux moyens de paiement scripturaux

(% des montants échangés)



Évolution des parts de marché des principaux moyens de paiement scripturaux

(% des volumes échangés)



(a) Débits directs : les prélèvements, les TIP et les téléchèques

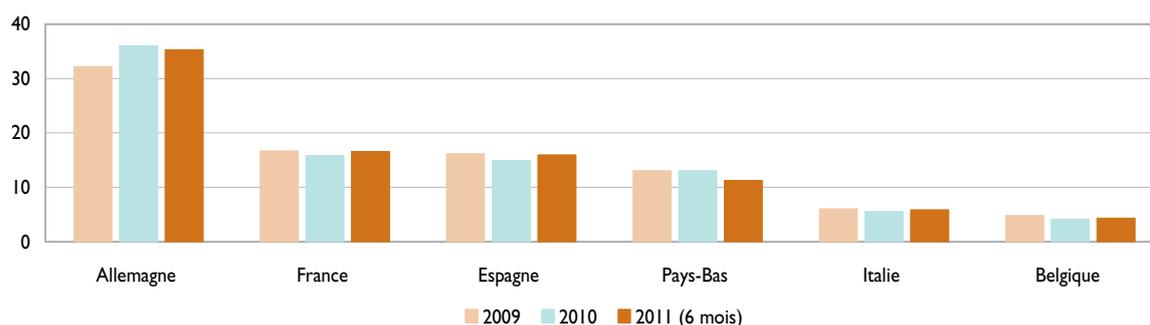
Figure 37
Systèmes de paiement de montant élevé – Union européenne

(moyenne quotidienne en milliards d'euros, part en % sur le dernier mois)

	2007	2008	2009	2010	2011			2011
					juin	juil.	août	Part
France	569	398	367	365	383	387	378	16,5
Allemagne	711	972	707	829	778	774	766	33,3
Autriche	35	59	28	27	26	27	24	1,0
Belgique	104	152	106	95	97	101	103	4,5
Chypre	–	1	2	2	1	1	1	0,1
Espagne	344	331	356	342	354	372	382	16,6
Finlande	24	33	28	35	33	35	46	2,0
Grèce	33	30	29	28	29	29	25	1,1
Irlande	29	32	30	30	15	19	16	0,7
Italie	165	221	133	129	129	131	119	5,2
Luxembourg	39	60	40	40	53	54	57	2,5
Malte	–	0	0	0	0	0	1	0,0
Pays-Bas (a)	121	264	287	300	250	264	298	12,9
Portugal	13	16	17	20	27	21	22	1,0
Slovaquie	–	–	3	3	3	3	3	0,1
Slovénie	2	2	2	2	2	2	2	0,1
EPM-BCE	27	43	47	37	32	34	37	1,6
Total TARGET2 zone euro (b)	2 217	2 614	2 182	2 283	2 212	2 253	2 280	99,3
Hors zone euro	202	53	16	16	17	19	17	0,7
Total TARGET2 Union européenne (b)	2 419	2 667	2 198	2 299	2 229	2 272	2 298	100,0
Euro1 (c)	228	287	255	241	238	243	240	

Parts de marché de chaque place dans le système TARGET2 de l'Union européenne

(% des capitaux échangés)



La somme des composantes peut ne pas être égale au total (ou à 100) en raison des arrondis.

Depuis janvier 2009, une nouvelle méthodologie de collecte et de reporting statistique a été mise en place sur les données TARGET2 afin d'améliorer la qualité des données. Cet élément doit être pris en considération lors des comparaisons des données 2009 avec les données antérieures.

(a) Depuis le 19 mai 2008, les opérations du Royaume-Uni transitent par ce pays.

(b) Composition variable en fonction des pays qui participent aux systèmes de paiement en euros.

(c) Système de compensation de l'Association bancaire pour l'euro (ABE). Comprend les paiements de détail enregistrés dans STEP1.

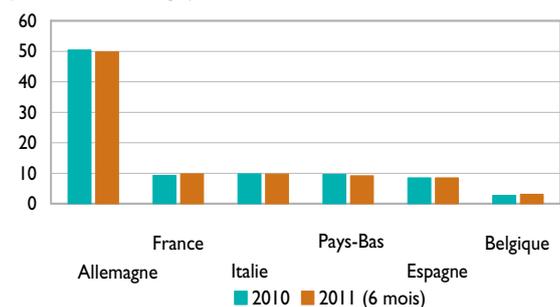
Figure 38
Systèmes de paiement de montant élevé – Union européenne

(moyenne quotidienne en nombre d'opérations, part en % sur le dernier mois)

	2007	2008	2009	2010	2011			2011
					juin	juil.	août	Part
France	19 192	25 992	29 773	31 850	34 149	35 412	30 275	9,5
Allemagne	164 187	181 625	174 695	173 218	169 653	174 055	160 563	50,5
Autriche	15 222	14 199	6 539	5 266	6 051	6 509	6 068	1,9
Belgique	7 993	9 884	8 517	9 454	10 767	10 560	8 834	2,8
Chypre	–	392	389	466	501	515	477	0,1
Espagne	41 792	36 167	29 580	29 195	29 700	30 916	24 811	7,8
Finlande	1 392	1 587	1 652	1 589	1 507	1 525	1 501	0,5
Grèce	6 334	5 117	5 692	5 904	5 735	5 919	5 160	1,6
Irlande	5 334	5 139	4 824	4 961	4 353	4 594	4 052	1,3
Italie	45 111	36 491	33 943	33 649	34 198	36 012	28 953	9,1
Luxembourg	3 399	3 037	2 847	3 033	3 007	3 356	2 983	0,9
Malte	–	50	59	65	48	54	49	0,0
Pays-Bas (a)	27 685	37 745	36 930	33 304	31 112	33 859	30 632	9,6
Portugal	4 774	5 072	4 191	4 206	4 114	4 239	3 882	1,2
Slovaquie	–	–	606	582	697	706	715	0,2
Slovénie	3 152	3 018	3 073	3 023	3 099	2 992	2 795	0,9
EPM-BCE	169	176	312	333	382	395	396	0,1
Total TARGET2 zone euro (b)	345 738	365 690	343 621	340 099	339 074	351 619	312 144	98,1
Hors zone euro	20 442	4 277	2 364	3 281	4 937	5 841	5 920	1,9
Total TARGET2 Union européenne (b)	366 179	369 967	345 985	343 380	344 011	357 459	318 064	100,0
Euro1 (c)	211 217	250 766	227 674	230 124	236 388	243 858	220 465	

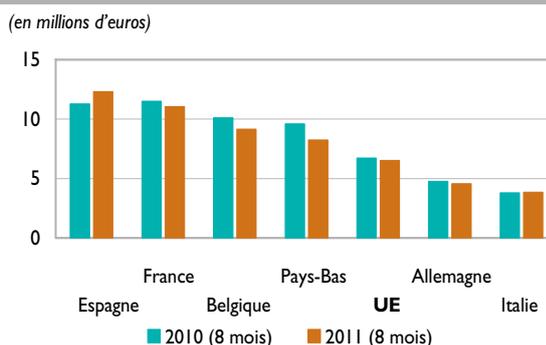
Parts de marché de chaque place dans le système TARGET2 de l'Union européenne

(% des volumes échangés)



Montant moyen d'une opération dans le système TARGET2 de l'Union européenne

(en millions d'euros)



La somme des composantes peut ne pas être égale au total (ou à 100) en raison des arrondis.

Depuis janvier 2009, une nouvelle méthodologie de collecte et de reporting statistique a été mise en place sur les données TARGET2 afin d'améliorer la qualité des données. Cet élément doit être pris en considération lors des comparaisons des données 2009 avec les données antérieures.

(a) Depuis le 19 mai 2008, les opérations du Royaume-Uni transitent par ce pays.

(b) Composition variable en fonction des pays qui participent aux systèmes de paiement en euros.

(c) Système de compensation de l'Association bancaire pour l'euro (ABE). Comprend les paiements de détail enregistrés dans STEP1.

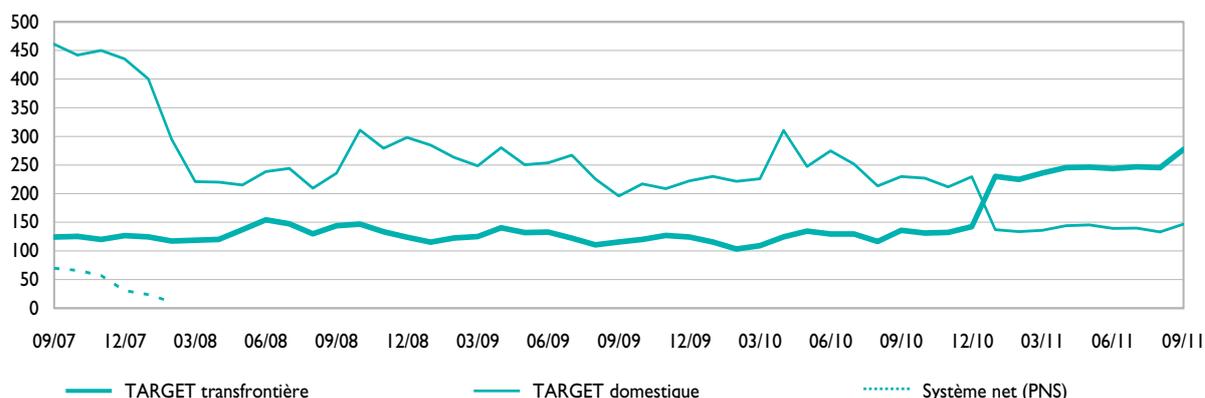
Figure 39
Systèmes de paiement de montant élevé – France

(moyenne quotidienne en milliards d'euros, part en % sur le dernier mois)

	2007	2008	2009	2010	2011			2011
					juil.	août	sept.	Part
Garanties mobilisées dans TARGET domestique France (b)								
Titres français négociables	11,5	51,2	114,6	105,7	72,0	74,8	75,0	27,1
Créances privées	18,6	79,9	129,0	149,8	139,0	142,3	143,8	51,9
Titres mobilisés via le CCBM	7,2	62,8	79,9	76,9	62,4	59,3	55,4	20,0
Autres titres étrangers (c)	8,8	8,2	7,9	5,9	3,5	2,7	2,7	1,0
Total	46,1	202,1	331,3	338,3	276,9	279,1	276,9	100,0

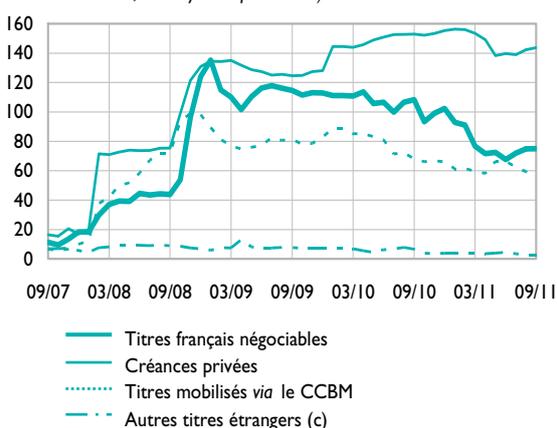
Évolution mensuelle des capitaux échangés (a)

(en milliards d'euros, en moyenne quotidienne)

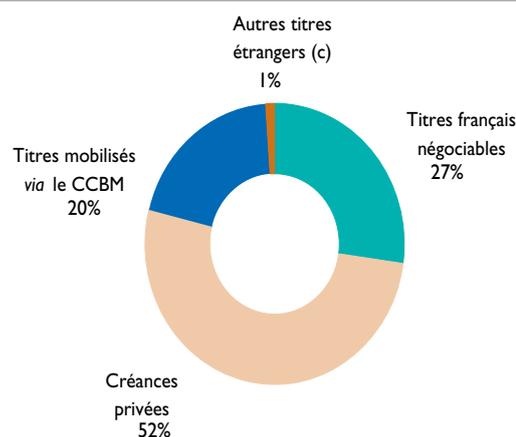


Évolution mensuelle des garanties mobilisées (b)

(en milliards d'euros, en moyenne quotidienne)



Garanties mobilisées en septembre 2011 (b)



(a) Depuis le 18 février 2008, les systèmes TBF (composante française de TARGET) et PNS ont laissé place à TARGET2-Banque de France, seul système de paiement de montant élevé français.

(b) Jusqu'au 15 février 2008, les montants indiqués représentaient les garanties effectivement mobilisées pour le crédit intrajournalier dans TBF. Depuis la mise en place de 3G (Gestion Globale des Garanties) et de TARGET2-Banque de France le 18 février 2008, les montants indiqués représentent le collatéral déposé dans un « pool » d'actifs mobilisables pour les opérations de politique monétaire et/ou de crédit intrajournalier.

(c) Autres titres étrangers mobilisés via les liens entre les systèmes de règlement – livraison de titres

Source : Banque de France

Réalisé le 21 octobre 2011

Notice méthodologique

I | Situation économique générale

I | I | Compétitivité

Les indicateurs de compétitivité sont calculés selon la méthodologie développée par L. Buldorini *et alii*¹. Les pondérations, égales à la moyenne des parts à l'importation et à l'exportation, prennent notamment en compte la concurrence sur les marchés tiers (double pondération à l'exportation). Elles sont calculées sur la base des échanges de produits manufacturés en moyenne sur les années 1999 à 2001. Pour les pays de l'Union européenne, les IPC utilisés comme déflateurs sont les indices de prix à la consommation harmonisés.

Le groupe de 22 pays partenaires de l'OCDE est constitué de l'Allemagne, de l'Australie, de l'Autriche, de la Belgique, du Canada, du Danemark, de l'Espagne, des États-Unis, de la Finlande, du Royaume-Uni, de la Grèce, de l'Irlande, de l'Italie, du Japon, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, du Portugal, de la Suède, de la Suisse, du Mexique et de la Corée du Sud.

Le groupe de 46 pays partenaires est constitué de pays de l'Union européenne (UE à 15, la Pologne, la Hongrie, Chypre, Malte), des États-Unis, de la Suisse, du Japon, du Canada, de la Corée du Sud, de la Chine, de la Turquie, du Maroc, de Taïwan, de Hong-Kong, de la Norvège, du Brésil, de l'Australie, de l'Indonésie, de l'Inde, de l'Argentine, d'Israël, de la Thaïlande, de Singapour, de l'Afrique du Sud, de la Malaisie, du Mexique, du Chili, des Philippines, du Pakistan, du Venezuela, de la Colombie, de la Nouvelle-Zélande, et de l'Algérie.

Le groupe de 56 pays partenaires est constitué de ces mêmes pays, auxquels s'ajoutent la République tchèque, la Slovaquie, la Lituanie, l'Estonie, la Lettonie, la Roumanie, la Bulgarie, la Croatie et la Russie.

I | 2 Balance des paiements

Définitions

La balance des paiements est un document statistique, présenté suivant les règles de la comptabilité en partie double, qui rassemble et ordonne l'ensemble des transactions économiques et financières entre les résidents français et les non-résidents, au cours d'une période donnée.

Les résidents sont les personnes physiques ayant leur principal centre d'intérêt en France, quelle que soit leur nationalité — à l'exception des fonctionnaires et militaires étrangers en poste en France, les fonctionnaires et autres agents publics français en poste à l'étranger ou mis à la disposition d'organisations internationales ou d'autres employeurs non résidents, les personnes morales, françaises ou étrangères, pour leurs établissements en France, lorsqu'il y a existence d'une activité économique réelle exercée en France par des unités de production autonomes, quelle qu'en soit leur forme juridique.

Pour l'élaboration des statistiques de balance des paiements, la France comprend la métropole, la principauté de Monaco, les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion), les collectivités territoriales de Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon. Tous les autres pays constituent « l'étranger » ou le « reste du monde ».

La balance des paiements est traditionnellement présentée du point de vue de la nation, contrairement à la comptabilité nationale au sein de laquelle les échanges entre la France et l'extérieur sont présentés du point de vue de l'agent « reste du monde ».

Mode d'enregistrement

Par convention, en balance des paiements, un chiffre positif (crédit) correspond à une exportation ou à une recette lorsqu'il se rapporte à une opération réelle,

¹ Buldorini, Makrydakos et Thimann (2002) : "The effective exchange rates of the euro", BCE, Occasional Paper, n° 2, consultable sur le site de la BCE (<http://www.ecb.int/pub/pdf/scpops/ecbocp2.pdf>)

c'est-à-dire à des échanges de biens, de services et des paiements de revenus. Un chiffre négatif (débit) représente une importation ou une dépense. S'agissant du compte financier, un chiffre positif reflète une diminution des avoirs ou une augmentation des engagements, qu'ils soient financiers ou monétaires. Un chiffre négatif représente une augmentation des avoirs ou une diminution des engagements. Ainsi, un chiffre négatif au titre des avoirs de réserve signifie que les réserves ont augmenté.

La balance des paiements est établie chaque mois, dans une forme simplifiée, selon un calendrier annoncé à l'avance, environ six semaines après la fin du mois sous revue. Les révisions trimestrielles, environ soixante-quinze jours après la fin du trimestre sont l'occasion d'améliorer la qualité des données, mais également de publier une information plus détaillée. Les révisions annuelles, publiées en mai, concernent non seulement l'année précédente, mais également les deux années antérieures.

Les premiers résultats mensuels publiés sont considérés comme provisoires. Les données trimestrielles après révision et les données de l'année précédant l'année en cours ont le statut de résultats semi-définitifs. Les données des années antérieures sont qualifiées de résultats définitifs.

Secteurs économiques

Dans certaines parties de la balance des paiements – les transferts courants, les investissements de portefeuille, les « autres investissements » –, les échanges recensés font l'objet d'un classement **en fonction du secteur économique auquel appartient le résident** impliqué dans l'opération. On distingue dans ce cas :

- les **autorités monétaires**, c'est-à-dire la Banque de France ;
- le **secteur des administrations publiques** (APU), qui regroupe l'État, les organismes divers d'administration centrale (ODAC), les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale ;
- le **secteur des institutions financières monétaires hors Banque centrale (IFM)**, comprenant les établissements de crédit résidents tels que définis par la législation communautaire et toutes les autres institutions financières résidentes dont l'activité consiste à recevoir des dépôts et/ou de proches

substituts de dépôts de la part d'entités autres que des IFM et qui, pour leur propre compte (du moins en termes économiques), consentent des crédits et/ou effectuent des placements en valeurs mobilières. Les OPCVM monétaires remplissent les conditions et sont dès lors inclus dans le secteur des IFM ;

- les « **autres secteurs** », qui regroupent les agents économiques autres que ceux inclus dans les trois secteurs précédents : les entreprises industrielles et commerciales, les assurances, les institutions financières non monétaires, notamment les entreprises d'investissement et les organismes de placement collectif en valeurs mobilières non monétaires (OPCVM non monétaires), les institutions à but non lucratif au service des ménages et les ménages.

Les grandes composantes de la balance des paiements

Définies par le cinquième *Manuel de la balance des paiements* du Fonds monétaire international, les composantes types de la balance des paiements sont réparties entre le compte de transactions courantes, le compte de capital et le compte financier. Le poste des **erreurs et omissions nettes** est un poste d'ajustement dont l'existence tient à ce que, à la différence d'un véritable système de comptabilisation en partie double, les enregistrements en débit et crédit dans la balance des paiements ne sont pas inscrits simultanément à l'occasion de chaque transaction, mais résultent de déclarations indépendantes qui peuvent générer des erreurs, des oublis ou des décalages de période.

Le **compte de transactions courantes** regroupe les échanges de biens et services, les revenus et les transferts courants. Les **échanges de biens** sont évalués à partir des statistiques du commerce extérieur de la direction générale des Douanes et des Droits indirects, auxquelles sont ajoutées les transactions relatives à l'avitaillement, au travail à façon et aux réparations.

Les **échanges de services hors voyages** sont subdivisés en plusieurs postes selon leur nature économique. Parmi les postes mis en évidence par la balance des paiements, figurent notamment les **transports**, éclatés entre les transports maritimes, aériens et les autres transports, les **services de communication**, les **services de construction**, les **services d'assurance**, les **services financiers**, les **services informatiques et d'information**,

les [redevances et droits de licence](#), les [autres services aux entreprises](#), qui peuvent être décomposés en négoce international, autres services commerciaux, locations et services divers aux entreprises.

Les [voyages](#) constituent un poste particulier au sein des échanges de services, à la fois par leur importance et par leur définition, qui ne prend pas en compte la nature économique de l'échange, mais les modalités de celui-ci. La ligne voyages reflète au crédit l'ensemble des dépenses des non-résidents en France effectuées au titre de leurs frais de séjour à l'occasion d'excursions, de voyages touristiques ou de voyages d'affaires, de durée inférieure à un an, ainsi que les frais engagés au titre des services personnels (de santé, de scolarité, etc.) acquis auprès de résidents ; au débit, les dépenses de même nature effectuées par des résidents français à l'étranger. Les dépenses et recettes de transport liées aux voyages internationaux ne sont pas enregistrées sous cette ligne, mais avec les services de transport. À l'inverse, les transports intérieurs effectués par des non-résidents et les transports à l'intérieur d'un pays étranger effectués par des résidents sont en principe inclus dans les voyages (en pratique, il est parfois difficile de différencier les dépenses de transport intérieur des dépenses de transport international).

Les [revenus](#) sont partagés entre rémunérations des salariés et revenus d'investissements. Les [rémunérations des salariés](#) comprennent les salaires, gages, traitements versés par des employeurs non résidents à leurs salariés résidents (travailleurs frontaliers, saisonniers, en mission de courte durée) et inversement. Les [revenus des investissements](#) correspondent aux recettes ou paiements afférents aux avoirs ou engagements financiers extérieurs. Ils sont décomposés en fonction de la nature des opérations financières auxquelles ils se rattachent, revenus des investissements directs, revenus des investissements de portefeuille et autres revenus d'investissements (cf. ci-après pour une définition des rubriques du compte financier). Les dividendes (revenus des titres de participations) sont enregistrés à la date de versement et les intérêts (revenus des créances) sur la base des droits constatés.

Les [transferts courants](#) constituent la contrepartie comptable de biens, services, capitaux exportés ou importés gratuitement, c'est-à-dire sans contrepartie apparente ou mesurable. Ils sont ventilés par secteur. Les [transferts courants des administrations publiques](#) comprennent notamment la coopération internationale, les contributions de la France aux

dépenses des organisations internationales, les recettes et versements d'impôts en provenance et à destination d'administrations publiques étrangères effectués dans le cadre de conventions fiscales, les versements des administrations de sécurité sociale à des travailleurs ou à d'anciens travailleurs non résidents et à leurs ayants-droits et les opérations avec les institutions européennes, hormis les concours alloués à la France au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER) et du FEOGA – section orientation, qui sont enregistrés, conformément à la méthodologie internationale, dans les transferts en capital.

Les [transferts des autres secteurs](#) sont ventilés en deux rubriques, les envois de fonds des travailleurs et les autres opérations. Les envois de fonds des travailleurs reprennent les montants transférés à l'étranger par des travailleurs résidents et vice-versa. De tels transferts sont généralement effectués par des résidents d'origine étrangère vers leur pays d'origine ou vers la France par des personnes non résidentes d'origine ou de nationalité française. Les autres opérations comprennent des opérations de nature très diverse, parmi lesquelles les dons et versements humanitaires en faveur de personnes physiques et morales, les subventions et donations, les indemnités pour rupture de contrat, cautions et dédommagements, les prix littéraires, artistiques ou scientifiques, etc.

Le [compte de capital](#) regroupe les transferts en capital – remises de dettes, pertes sur créances, aides à l'investissement des fonds structurels, transferts des migrants – et les acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits (brevets, marques, droits d'auteur...).

Le [compte financier](#) est partagé en rubriques en fonction de la nature et de la finalité des opérations, investissements directs, investissements de portefeuille, produits financiers dérivés, autres investissements et avoirs de réserve. À l'exception des investissements directs, des produits financiers dérivés et des avoirs de réserve, les rubriques sont subdivisées en créances et engagements, puis ventilées selon le type d'opération ou d'instrument et enfin selon le secteur résident concerné.

Conformément à la [définition de référence](#) détaillée de l'OCDE et en accord avec les recommandations internationales (FMI, Eurostat, BCE), les [investissements directs](#) couvrent les opérations

effectuées par des investisseurs afin d'acquérir, d'accroître ou de liquider un intérêt durable dans une entreprise et de détenir (ou de liquider) une influence dans sa gestion. La notion d'investissement direct est donc plus large que celle de contrôle.

L'investissement direct met en relation des entreprises apparentées, c'est-à-dire :

- une entreprise « investisseur direct » (maison mère) et une ou plusieurs entreprises investies, qu'il s'agisse de succursales, de filiales ou d'autres entreprises affiliées ;
- des entreprises « investies » (sociétés sœurs) entre elles.

Par convention, on considère qu'une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'une personne physique ou morale (l'investisseur) détient au moins 10 % des droits de vote, ou à défaut 10 % du capital social, d'une entreprise « investie ».

Les investissements directs comprennent non seulement la transaction initiale, qui établit la relation entre l'investisseur et l'entreprise investie, mais aussi toutes les transactions ultérieures entre eux et entre les entreprises apparentées (opérations de prêt, flux de trésorerie et, plus généralement, l'ensemble des opérations financières à l'exception des crédits commerciaux et des opérations interbancaires entre établissements de crédit affiliés). Les investissements immobiliers sont également considérés comme des investissements directs.

Les investissements directs sont enregistrés selon le principe directionnel. Ainsi, les investissements directs français à l'étranger comprennent les créances (autres que celles figurant dans les investissements étrangers en France) et les engagements des maisons mères résidentes vis-à-vis de leurs filiales étrangères. Symétriquement, les investissements directs étrangers en France incluent les engagements (autres que ceux enregistrés dans les investissements français à l'étranger) et les créances des filiales résidentes auprès de leur maison mère étrangère.

Les investissements directs français à l'étranger et étrangers en France sont décomposés par nature d'opérations entre :

- les **investissements immobiliers et les opérations en capital social**, qui comprennent les créations,

acquisitions ou extensions d'entreprises, réalisées sous forme d'acquisitions de titres ou d'actifs productifs, les subventions d'équilibre, les consolidations de prêts, prêts subordonnés et prêts participatifs du secteur bancaire ;

- les **bénéfices réinvestis**, qui correspondent à la part des résultats nets des entreprises investies revenant à la maison mère au cours d'un exercice comptable diminuée des dividendes versés à la maison mère au cours du même exercice ;
- les **autres opérations**, qui recouvrent les opérations de prêt, avances, dépôts, à court et long termes, entre sociétés affiliées, à l'exception des crédits commerciaux et des crédits et dépôts entre les banques résidentes et leurs correspondants étrangers, classés en « autres investissements ».

Les **investissements de portefeuille** comprennent toutes les opérations sur titres négociables entre résidents et non-résidents, achats à l'émission, négociations et remboursements, à l'exception des opérations comprises au sein des investissements directs, des avoirs de réserve et des produits financiers dérivés et des opérations de cession temporaire. Les prêts secs de titres, qui ne donnent lieu à aucun mouvement monétaire, ne sont pas enregistrés dans la balance des paiements.

Les flux sont partagés en avoirs (opérations entre résidents et non-résidents sur titres émis par des non-résidents) et engagements (opérations entre résidents et non-résidents sur titres émis par des résidents). Chacune de ces deux lignes est ensuite scindée en fonction de la nature des titres échangés : actions et titres d'OPCVM, obligations et titres assimilés, c'est-à-dire tous les titres d'emprunt à plus d'un an d'échéance initiale, titres de créance à court terme, dont l'échéance est inférieure à un an. Les flux par catégorie d'instruments sont ensuite partagés en fonction du secteur résident détenteur (pour les avoirs) ou émetteur (pour les engagements).

Depuis le 1^{er} février 2000, conformément aux recommandations du FMI et avec l'accord de tous les organismes internationaux intéressés, il a été créé une nouvelle rubrique au sein du compte financier, intitulée **Produits financiers dérivés**, qui comprend les primes sur options, les appels de marge et les intérêts sur *swaps*.

Les **autres investissements** sont une rubrique résiduelle qui englobe toutes les opérations sur

actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents qui ne figurent pas sous une autre rubrique du compte financier. Elle se répartit entre créances et engagements des résidents vis-à-vis de l'étranger (y compris les prises et mises en pension livrée), puis par nature d'opérations (crédits commerciaux, prêts, dépôts et emprunts, autres avoirs et engagements), enfin par secteur résident à l'origine des créances et des engagements. On distingue en particulier les flux des IFM qui sont cohérents avec les informations destinées à l'élaboration des statistiques monétaires.

Les **avoirs de réserve** sont les avoirs extérieurs qui sont à la disposition immédiate et sous le contrôle des autorités monétaires pour leur permettre de financer les déséquilibres de paiements ou d'intervenir pour en réduire l'ampleur. Depuis la création de la zone euro, seuls les mouvements affectant la partie des réserves de change non transférées à la BCE et qui restent gérées par la Banque de France figurent dans la balance des paiements de la France. Par ailleurs, compte tenu de l'adoption d'une méthodologie commune aux pays membres de l'Union monétaire, seules les créances sur des non-résidents hors zone euro sont prises en compte, ce qui exclut, de fait, de cette rubrique les placements en devises effectués auprès de banques non résidentes situées dans la zone euro.

Les avoirs de réserve sont constitués des créances brutes en or monétaire et en devises, y compris sous forme de titres émis par des non-résidents, des avoirs en droits de tirage spéciaux (DTS) et de la position nette de réserve à l'égard du FMI.

I | 3 La position extérieure

La **position extérieure** de la France a pour objectif de recenser, à la date d'arrêté, l'ensemble des créances et des engagements des résidents vis-à-vis des non-résidents. Elle est élaborée à l'aide d'enquêtes périodiques de stocks revalorisés et actualisée, si nécessaire, par des cumuls de flux pour les points les plus récents.

Conformément aux recommandations du cinquième *Manuel de balance des paiements* du Fonds monétaire international, les créances et engagements extérieurs de la France sont présentés suivant les mêmes rubriques que la balance des paiements.

Les **encours d'investissements directs** sont recensés chaque année. Ils peuvent être valorisés en valeur de marché ou en valeur comptable, selon le mode de valorisation des capitaux propres. La **valeur comptable** des encours est celle indiquée par les entreprises dans leur comptabilité. Elle figure, pour les investissements directs français à l'étranger, dans les tableaux relatifs aux filiales et participations annexés aux comptes annuels, et pour les investissements directs étrangers en France, dans les bilans des affiliés résidents des investisseurs directs non résidents. Pour l'élaboration des chiffres définitifs (publiés en principe dix-huit mois après la date d'arrêté), le montant d'un investissement est calculé en multipliant la quote-part détenue par l'investisseur direct dans la société investie par la valeur des capitaux propres de la société. On ajoute ensuite l'encours des prêts consentis par l'investisseur à l'affilié. Les chiffres estimés sont établis tant pour les investissements directs français à l'étranger que pour les investissements étrangers en France, à partir des dernières données comptables disponibles, revalorisées et actualisées par les flux de balance de paiements relatifs aux investissements directs (apports en capital et autres opérations entre sociétés affiliées).

Le recensement est limité aux encours détenus directement par les investisseurs directs, les participations indirectes (de deuxième rang, de troisième rang, etc.) n'étant pas prises en compte. Ainsi, si la filiale étrangère d'un investisseur résident détient elle-même un investissement direct dans une autre société, ce deuxième investissement n'est pas pris en considération. De même, si la filiale française d'un investisseur étranger détient une autre filiale en France, ce deuxième investissement n'entre pas dans l'encours recensé.

Les **encours d'investissements directs en valeur de marché**, tant français à l'étranger qu'étrangers en France, font l'objet d'une estimation, déterminée en commun avec les comptes financiers nationaux, appliquée aux seuls capitaux propres. S'agissant des prêts et placements, la valeur comptable est présumée identique à la valeur de marché. La valeur de marché est uniquement calculée sur le total de l'encours. Aucune ventilation par entreprise, par pays ou par secteur économique n'est donc disponible.

La **position-titres** (encours des titres français détenus par les non-résidents et des titres étrangers détenus par les résidents) est établie chaque année à la suite

d'un recensement titre par titre dont les résultats sont disponibles neuf mois après la fin de l'année de référence. Entre deux recensements annuels, des estimations sont effectuées à l'aide du dernier stock disponible, revalorisé et actualisé à l'aide de cumuls de flux.

S'agissant des **investissements de portefeuille des résidents en titres étrangers (avoirs)**, les titres recensés sont tous les titres étrangers en euros ou en devises, (actions, titres d'OPCVM monétaires et non monétaires, obligations, titres de créances à court terme) émis par des non-résidents et détenus par les résidents, à l'exception des titres de participation détenus dans le cadre d'investissements directs, des titres qui ne peuvent être cédés qu'avec l'accord de l'émetteur et des bons de caisse émis par les banques non résidentes, des titres étrangers détenus par des résidents n'appartenant pas au secteur des institutions financières monétaires (IFM) et conservés directement à l'étranger par ceux-ci.

Les **investissements de portefeuille des non-résidents en titres français (engagements)** comprennent tous les titres en euros ou en devises émis par des résidents et détenus par des non-résidents. Le portefeuille des non-résidents en titres français est ventilé entre les actions, les titres d'OPCVM monétaires et non monétaires, les obligations et assimilées (dont les OAT et les BTAN), les titres de créance à court terme (dont les bons du Trésor à taux fixe). Ne sont inclus dans le recensement ni les actions détenues au titre des investissements directs, ni les titres français (actions, obligations ou instruments du marché monétaire) détenus hors de France par les non-résidents, à l'exception des obligations émises sur le marché international. Pour cette catégorie d'instrument, l'encours détenu par les non-résidents est inclus dans les engagements des résidents, quel que soit le lieu de conservation (France ou étranger) du titre.

Les portefeuilles sont évalués en valeur de marché, à la date d'arrêt du recensement (cours de bourse pour les titres cotés ou cours retenus par les banques pour l'évaluation annuelle du portefeuille de leur clientèle pour les titres non cotés).

Les **encours de produits dérivés** comprennent des données sur les options — instruments conditionnels achetés ou vendus par les banques résidentes et par les autres secteurs, les *swaps*, FRAs, *forwards* du secteur bancaire. Ils sont valorisés en valeur de marché.

Les **autres investissements** comprennent les crédits commerciaux et les avances à la commande, la position dépôts-crédits des entreprises, des OPCVM non monétaires et des entreprises d'investissement, les créances des ménages vis-à-vis de l'étranger, la position dépôts-crédits des IFM résidentes, les investissements des autorités monétaires et des administrations publiques non recensés ailleurs. Les encours sont évalués en valeur nominale.

Les **avoirs de réserve** sont valorisés à chaque fin de mois sur la base des cours déterminés comme suit :

- l'or est valorisé au cours du dernier jour du mois ;
- les droits de tirage spéciaux et la position vis-à-vis du Fonds monétaire international sont évalués au dernier cours du DTS calculé par le FMI à la date d'arrêt ;
- les devises sont comptabilisées au cours constaté à la date d'arrêt.

2| Monnaie, placements et financements

Zones géographiques

Zone euro depuis le 1^{er} janvier 2011 : Allemagne + Autriche + Belgique + Chypre + Espagne + Estonie + Finlande + France + Grèce + Irlande + Italie + Luxembourg + Malte + Pays-Bas + Portugal + Slovaquie + Slovénie

Les séries statistiques relatives à la zone euro tiennent compte des modifications de la composition de la zone euro.

Pour l'élaboration des statistiques monétaires, le territoire français est défini comme suit :

France = métropole + Monaco + départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion) + Saint-Pierre-et-Miquelon + Mayotte

Secteurs économiques

Institutions financières monétaires (IFM) : elles comprennent les établissements de crédit résidant dans la zone euro, tels que définis par la législation communautaire, et toutes les institutions financières résidentes dont l'activité est de recevoir des dépôts

et/ou de proches substituts des dépôts d'entités autres que les IFM et qui, pour leur propre compte, du moins en termes économiques, consentent des crédits et/ou effectuent des placements en valeurs mobilières. Aux termes de cette définition, les IFM résidant en France sont la Banque de France, les établissements de crédit au sens de la loi bancaire, à l'exception des sociétés de caution mutuelle, la Caisse des dépôts et consignations, les OPCVM monétaires et la Caisse nationale d'épargne.

Administrations publiques (APU) = État + administrations d'États fédérés + administrations de Sécurité sociale + collectivités locales

Secteur privé = sociétés non financières + ménages + sociétés d'assurance et fonds de pension + institutions à but non lucratif au service des ménages + autres intermédiaires financiers (OPCVM monétaires, entreprises d'investissement, fonds communs de créances, etc.)

Agents non financiers (ANF) = administrations publiques + secteur privé – autres intermédiaires financiers

Cette catégorie englobe exclusivement les agents dont les décisions en matière de placement ou d'endettement ne résultent pas d'un comportement d'intermédiaire financier.

Instruments financiers

Les **dépôts à terme** comprennent les dépôts qui ne peuvent être convertis en espèces avant un terme fixe convenu ou qui ne peuvent être convertis en espèces avant ce terme que moyennant sanction.

Les **dépôts avec un préavis inférieur ou égal à 3 mois** recouvrent les dépôts d'épargne à vue qui présentent, à la différence des dépôts à vue, un caractère de transférabilité incomplet. Il s'agit, par exemple, en France, des livrets A et bleus, des Codevi, des comptes d'épargne-logement, des livrets d'épargne populaire, des livrets jeunes et des livrets soumis à l'impôt.

Les **pensions** représentent des espèces perçues en contrepartie de titres vendus à un prix donné dans le cadre d'un engagement de rachat desdits titres (ou de titres similaires) à un prix et à une date déterminés. Les titres autres que des actions ou titres de créance sont constitués de titres de créances négociables et échangés sur des marchés secondaires. La composante française de cette rubrique comprend, notamment, les obligations et les bons à moyen terme négociables (BMTN).

Les **titres de créance à court terme** correspondent à des titres émis par des IFM, des SNF ou des APU, d'une durée initiale inférieure ou égale à un an, négociables sur des marchés monétaires liquides. Au plan français, cette catégorie regroupe les certificats de dépôt, les billets de trésorerie et les bons du Trésor à taux fixe et à intérêt pré-compté (BTF).

Sont qualifiés de **monétaires** tous les **actifs** financiers entrant dans la composition de l'agrégat M3 suivi par la Banque centrale européenne.

M1 = pièces et billets en circulation + dépôts à vue

M2 = M1 + dépôts remboursables avec un préavis inférieur ou égal à trois mois + dépôts à terme d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans

M3 = M2 + pensions + titres d'OPCVM monétaires + titres de créance de durée initiale inférieure ou égale à deux ans

Seules les positions vis-à-vis des résidents de la zone euro, qui ne sont ni des IFM ni des institutions relevant de l'administration centrale, sont incluses dans M3.

Les **crédits** incluent les crédits à l'habitat, à la consommation, à l'investissement, de trésorerie, les autres crédits, les créances douteuses brutes, le crédit-bail, les avoirs en titres non négociables et les dettes subordonnées constituées sous la forme de dépôts ou de prêts.

Par souci de prendre en compte d'éventuels mouvements de substitution entre actifs en euros et actifs en devises, le suivi des instruments financiers s'appuie sur un critère « **toutes devises** ».

3| Autres statistiques

Systèmes de paiement

CCBM = *Correspondent Central banking model*

Euro 1 (ABE) = Système de paiement de montant élevé à règlement net de l'Association bancaire pour l'euro

GSIT = Groupement pour un Système interbancaire de télécompensation (GIE en charge de la gestion du SIT, ancien système de paiements de détail français, en fonction entre 1992 et le 25 octobre 2008)

PNS = *Paris Net Settlement* (système français de montant élevé en fonction entre 1999 et le 16 février 2008)

POPS = *Pankkien On-line Pikasirrot ja Sekit-järjestelmä* (système finlandais de paiement)

RTGS = *Real-time gross settlement system* (système de paiement de montant élevé à règlement brut et en temps réel)

STEP1 = Système de paiement de détail européen de l'Association bancaire pour l'euro

CORE = *Compensation Retail*, système de paiements de détail géré par la société **STET** (systèmes technologiques d'échange et de traitement)

Target = *Trans-European Automated Real-Time Gross Settlement Express Transfer System* (système européen de paiement de gros montant à règlement brut en temps réel en fonction entre le 1^{er} janvier 1999 et le 19 mai 2008)

Target 2 = *Trans-European Automated Real-Time Gross Settlement Express Transfer System 2* (système européen de paiement de gros montant à règlement brut en temps réel 2) : système de paiement de montant élevé de l'Eurosystème, deuxième génération, qui est utilisé depuis le 19 novembre 2007

TBF = *Transfert Banque de France* (système français de paiement de montant élevé à règlement brut en fonction entre le 1^{er} janvier 1999 et le 18 février 2008)

Séries chronologiques

Calendrier des mises en ligne

<http://www.banque-france.fr/fr/statistiques/calendrier/calendrier.htm>

Taux

<http://www.banque-france.fr/fr/statistiques/taux/taux.htm>

- Les taux de change (euro contre devises)
- Les taux directeurs
- Les taux d'intérêt
- Les taux de l'usure

Monnaie

<http://www.banque-france.fr/fr/statistiques/monnaie/monnaie.htm>

- Les évolutions monétaires de la France
- Les agrégats monétaires de la zone euro
- Monnaie et placements France et zone euro

Titres, crédit et dépôts

<http://www.banque-france.fr/fr/statistiques/titres/titres.htm>

- Dépôts et placements
- Crédit
- Endettement et titres
- Comptes financiers

Activité bancaire et financière

<http://www.banque-france.fr/fr/statistiques/activite/activite.htm>

- Les institutions financières
- L'activité bancaire internationale

Économie et conjoncture

<http://www.banque-france.fr/fr/statistiques/economie/economie.htm>

- Balance des paiements
- Enquêtes de conjoncture
- Entreprises
- Publications régionales

Base de données

<http://www.banque-france.fr/fr/statistiques/base/base.htm>

- Taux d'intérêt et taux de change
- Statistiques monétaires
- Dépôts et crédits en région : centralisations financières territoriales
- Émission de titres
- Endettement des agents non financiers
- Endettement des agents non financiers dans les autres pays
- Taux d'intermédiation financière
- Comptes nationaux financiers
- Activité financière internationale
- Balance des paiements
- Position extérieure
- Enquêtes de conjoncture
- Entreprises : délais de paiement
- Système et moyens de paiement